

COVID-19

BULLETIN EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

(10 MARS 2023)

L'institut belge de santé Sciensano, dans le cadre de ses missions de surveillance, analyse les données de COVID-19 collectées par son réseau de partenaires. Les données journalières peuvent également être consultées sur la [plateforme interactive Epistat](#) et l'[open data](#).

TABLE DES MATIÈRES

1. Points clés	2
2. Indicateurs clés - tendances	3
2.1. Tendances	4
2.2. Situation récente	5
2.3. Stratégie de gestion de l'épidémie.....	6
3. Description de l'épidémie à partir du 12/09/22	7
3.1. Distribution et évolution des cas de COVID-19	7
3.2. Tests COVID-19.....	8
3.3. Surveillance moléculaire du SARS-CoV-2	14
3.4. Vaccination	18
3.5. Hospitalisations pour COVID-19.....	28
3.6. Évolution de la mortalité COVID-19.....	31
3.7. Surveillance de la mortalité (toutes causes confondues)	34
3.8. Surveillance en maison de repos et de soins	37
3.9. Situation COVID-19 pour les enfants.....	40
3.10. Surveillance basée sur les eaux usées	41
3.11. Surveillance par des médecins généralistes	45
3.12. Absences au travail pour cause de maladie.....	47
3.13. Ligne de temps: cas confirmés de COVID-19 et réponse à l'épidémie en Belgique	49
4. Modélisation	51
4.1. Taux de reproduction (R_t)	51
4.2. Modèle de prédiction à court terme pour les nouvelles hospitalisations.....	53
4.3. Modèle de prédiction du taux d'occupation des lits en soins intensifs	54
5. Annexes	55
5.1. Résumé des indicateurs clés	55
5.2. Nombre de personnes diagnostiquées (PCR et antigène) entre le 30 janvier 2023 et le 8 mars 2023, présenté par jour et moyenne par semaine.....	56
5.3. Nombre de tests réalisés entre le 30 janvier 2023 et le 8 mars 2023, présenté par jour et moyenne par semaine.....	57
5.4. Nombre de personnes hospitalisées entre le 2 février 2023 et le 8 mars 2023, présenté par jour et moyenne par semaine.....	58
5.5. Nombre de personnes décédées entre le 30 janvier 2023 et le 8 mars 2023, présenté par jour et moyenne par semaine.....	59
5.6. Nombre et pourcentage de personnes non vaccinées pour COVID-19, par région et tranche d'âge.....	60

1. Points clés

- **Situation générale** : L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas pour la Belgique est de 178/100 000 habitants, l'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 7,9/100 000 habitants.
- **Nombre de nouveaux cas** : Au niveau national, le nombre de nouveaux cas rapportés a encore augmenté (+ 11 %), au cours de la période du 27 février au 5 mars comparé à la période précédente de 7 jours. Le Rt, basé sur le nombre de cas diagnostiqués pour cette même période a légèrement augmenté (1,057).
- **Tests et taux de positivité** : Le nombre de tests effectués a désormais augmenté, avec une moyenne de 6 202 tests par jour au cours de la période du 27 février au 5 mars 2023. Le taux de positivité pour la Belgique pour cette même période a encore augmenté (27,1 %).
- **Hospitalisations** : Le nombre de nouvelles hospitalisations a encore augmenté au cours de la période du 2 au 8 mars, comparé à la période précédente de 7 jours (+ 6 %). Le nombre de lits occupés aux soins intensifs a également augmenté (+ 35 %).
- **Mortalité** : La mortalité liée au COVID-19 a diminué en semaine 9. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital. La semaine 7 n' a pas présenté de surmortalité statistiquement significative.
- **Vaccination** : L'efficacité vaccinale de la 1ère dose de rappel, chez les 65 ans et plus, est estimée à 76,4 % contre les hospitalisations et 84,2 % contre les admissions en USI pour les 50 premiers jours après son administration. La proportion de personnes ayant reçu une dernière dose de vaccin au cours des 6 derniers mois était de 68,4 % pour les personnes âgées de 65 à 84 ans et de 56,3 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus.
- **Surveillance par les médecins généralistes** : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 est resté stable au niveau national au cours de la semaine 9 (11 contacts pour 100 000 habitants par jour). L'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux est également resté stable, avec 303 consultations pour 100 000 habitants au cours de cette semaine. - voir [section 3.11](#).
- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : Au niveau national, la situation épidémiologique montre une légère augmentation du nombre de nouveaux cas parmi les résidents de MR/MRS et une stabilisation du nombre de nouveaux cas parmi les membres du personnel. Le nombre d'hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS a légèrement augmenté et le nombre de clusters a diminué. - voir [section 3.8](#).
- **Surveillance basée sur les eaux usées** : Les résultats du 1er mars montrent que les charges virales détectées dans les eaux usées varient en fonction des régions ; En Flandre, les concentrations virales sont élevées, mais restent stables ; à Bruxelles, les indicateurs « augmentation rapide » et « tendance à la hausse » sont positifs ; en Wallonie, l'indicateur « tendance à la hausse » est positif. - voir [section 3.10](#).

2. Indicateurs clés - tendances

Quatre indicateurs sont utilisés pour suivre l'évolution de l'épidémie: cas confirmés, nouvelles hospitalisations de cas COVID-19 confirmés en laboratoire, occupation des unités de soins intensifs (USI) et décès. Les indicateurs clés se focalisent sur les dates de diagnostic, de décès ou d'admission à l'hôpital. Le calcul de ces indicateurs utilise des données de périodes de 7 jours, ainsi que leur comparaison. Les données des périodes de 7 jours sont exprimées en moyennes journalières; l'évolution indique en % le changement observé entre deux périodes successives de 7 jours.

Les tableaux reprenant le nombre par jour de cas, de tests effectués, d'hospitalisations et de décès se trouvent en annexe au [point 5](#) de ce bulletin.

Nombre de patients	Au total	Moyenne journalière durant l'avant-dernière période de 7 jours	Moyenne journalière durant la dernière période de 7 jours	Évolution
Cas confirmés de COVID-19	4 739 365	1 397	1 556*	+11%
Admis à l'hôpital	150 835***	129,4	137,3**	+6%
Décédés****	33 814	8,7	7,0*	-20%
<i>En hôpital</i>	23 117	7,7	6,6	-15%
<i>En maison de repos</i>	10 504	1,0	0,4	-57%

*Du 27 février 2023 au 5 mars 2023 (données des 3 derniers jours non consolidées).

**Du 2 mars 2023 au 8 mars 2023.

***Nombre d'hospitalisations depuis le 15 mars 2020. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le nombre d'hospitalisations au point 5 du document [questions fréquemment posées](#).

****Décès toutes localisations incluses.

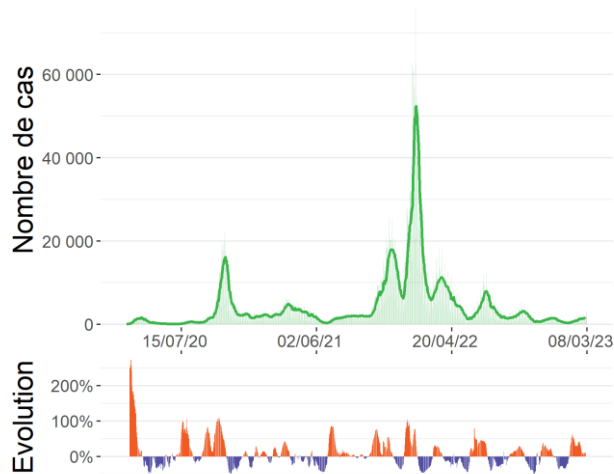
Occupation des lits d'hôpital	Mercredi 1 mars 2023	Mercredi 8 mars 2023	Évolution
Nombre de lits d'hôpital occupés	1 758	2 015	+15%
Nombre de lits USI occupés	77	104	+35%

Les données de ce tableau ne peuvent pas être comparées avec celles du tableau de la veille en raison d'un éventuel retard dans la déclaration des données et de petites corrections qui peuvent être apportées en permanence.

2.1. TENDANCES

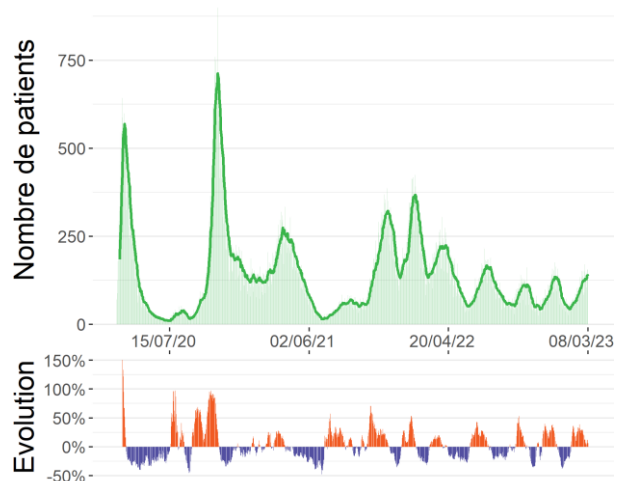
Les quatre indicateurs clés sont présentés ci-dessous avec la moyenne mobile sur 7 jours (ligne verte). Cette moyenne mobile est utilisée pour illustrer une tendance. Cela a entre autre pour conséquence de lisser la courbe et atténuer les variations journalières.

Evolution des nouveaux cas confirmés



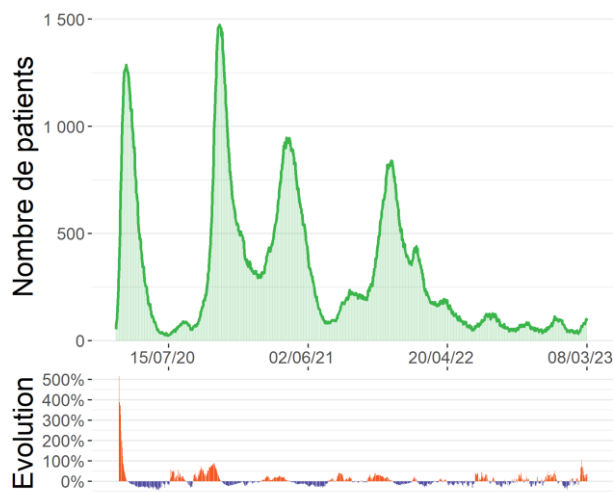
Source : Réseau des laboratoires cliniques et plateforme nationale

Evolution des nouvelles admissions de cas COVID-19 confirmés en laboratoire à l'hôpital



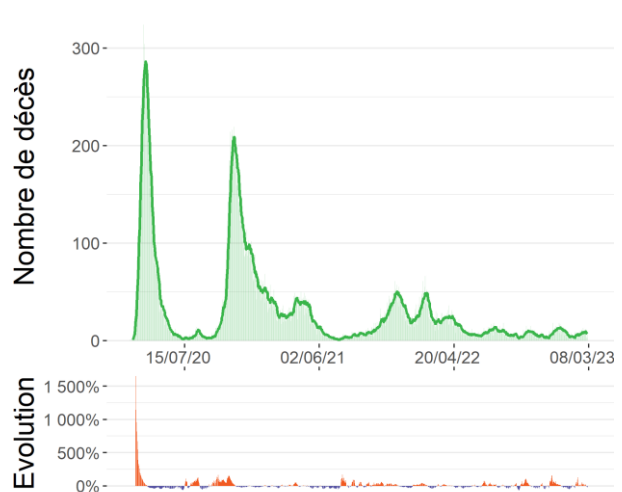
Source : Surveillance des hôpitaux (Sciensano)

Evolution du nombre de patients en USI



Source : Surveillance des hôpitaux (Sciensano)

Evolution du nombre de décès

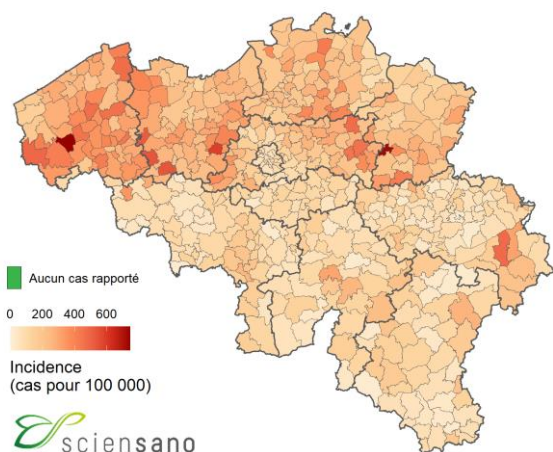


Source : Surveillance mortalité COVID-19 (Sciensano)

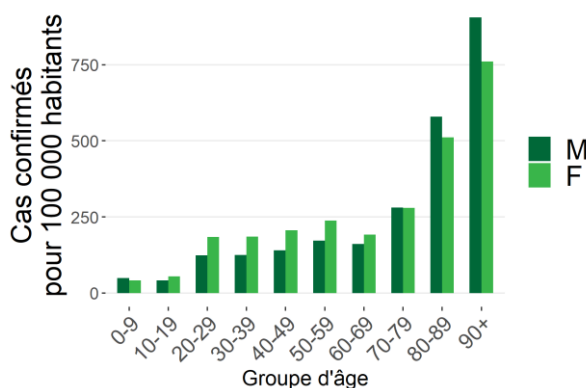
2.2. SITUATION RÉCENTE

Les figures ci-dessous montrent la répartition géographique et la distribution par âge et par sexe des cas rapportés pour les 14 derniers jours (données consolidées).

Distribution des cas confirmés par 100 000 habitants entre le 20/02/23 et le 05/03/23



Nombre de cas confirmés par groupe d'âge et sexe par 100 000 habitants entre le 20/02/23 et le 05/03/23



Source : Réseau des laboratoires cliniques et plateforme nationale. L'échelle de couleur utilisée pour cette carte est une échelle continue qui varie automatiquement en fonction de l'incidence la plus faible et l'incidence la plus élevée rapportées dans chacune des communes belges, voir point 2.4 du document [questions fréquemment posées](#).

Note : L'information sur l'âge et/ou le sexe n'était pas disponible pour 108 cas

La répartition du nombre de nouveaux cas diagnostiqués, ainsi que le temps de doublement des cas (ou réduction de moitié), pour la Belgique, par province, pour la Région bruxelloise, et pour la Communauté germanophone, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	20/02/23- 26/02/23	27/02/23- 05/03/23	Changement (valeur absolue)	Changement (pourcent)	Temps de doublement/ réduction de moitié (jours)*	Incidence par 100 000 (14 jours)**
Belgique	9 778	10 889	1 111	+11%	45	178
Antwerpen	2 065	1 792	-273	-13%	34	204
Brabant wallon	168	233	65	+39%	15	98
Hainaut	583	784	201	+34%	16	101
Liège***	409	632	223	+55%	11	94
Limburg	800	1 047	247	+31%	18	208
Luxembourg	128	163	35	+27%	20	100
Namur	209	327	118	+56%	11	107
Oost-Vlaanderen	1 967	2 204	237	+12%	43	270
Vlaams-Brabant	1 104	1 150	46	+4%	119	192
West-Vlaanderen	1 826	1 999	173	+9%	54	316
Région bruxelloise	434	462	28	+6%	78	73
Deutschsprachige Gemeinschaft	45	71	26	+58%	11	148

*Le temps de doublement (en orange) est une mesure de la croissance exponentielle. Il représente le temps nécessaire pour que le nombre de cas diagnostiqués voit sa valeur doubler. Le temps de réduction de moitié (en vert), au contraire, indique le temps nécessaire pour que le nombre de cas diagnostiqués voit sa valeur diminuer de moitié.

**Les dénominateurs utilisés pour ces calculs sont les chiffres de la population belge au 01/01/2022 publiés par STATBEL.

***Les données pour la province de Liège comprennent celles de la Communauté germanophone

2.3. STRATÉGIE DE GESTION DE L'ÉPIDÉMIE

Il a été demandé au Risk Assessment Group (RAG) de proposer des niveaux de gestion qui visent à soutenir une prise de décision politique, au niveau local ou national, quant aux mesures à appliquer ou à assouplir lorsque les seuils sont atteints et que l'évaluation hebdomadaire de la situation épidémiologique en souligne le besoin. La décision concernant les mesures à prendre reste toujours une décision politique, qui prend en compte l'analyse et l'avis du RAG, mais également d'autres éléments considérés utiles. Les niveaux de gestion ne sont donc pas à considérer comme un outil mécanistique ou déterministe, mais comme un outil d'aide à la prise de décision politique.

Trois niveaux de gestion ont été déterminés pour permettre aux différents intervenants de coordonner leurs actions. Les indicateurs et les seuils utilisés pour la gestion du risque ont été déterminés par le RAG et sont publiés dans [l'avis du RAG du 15 décembre 2021](#).

Chaque semaine, le mercredi, le RAG détermine le niveau de gestion, au niveau national et provincial, sur base d'une évaluation de la situation épidémiologique qui tient compte, entre autre, des indicateurs suivants: le nombre de nouvelles hospitalisations, la proportion de lits en soins intensifs (USI) occupés par des patients confirmés COVID-19, le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 chez les médecins généralistes, l'incidence des infections sur 14 jours, la valeur R_t basée sur le nombre de cas et le taux de positivité. D'autres indicateurs plus spécifiques comme la charge de travail des médecins généralistes ou encore la couverture vaccinale peuvent également être analysés si nécessaire.

Selon [la dernière évaluation épidémiologique du RAG](#), la Belgique est au **niveau de gestion 2**, avec une légère augmentation de la circulation virale et une stabilisation de l'incidence des hospitalisations.

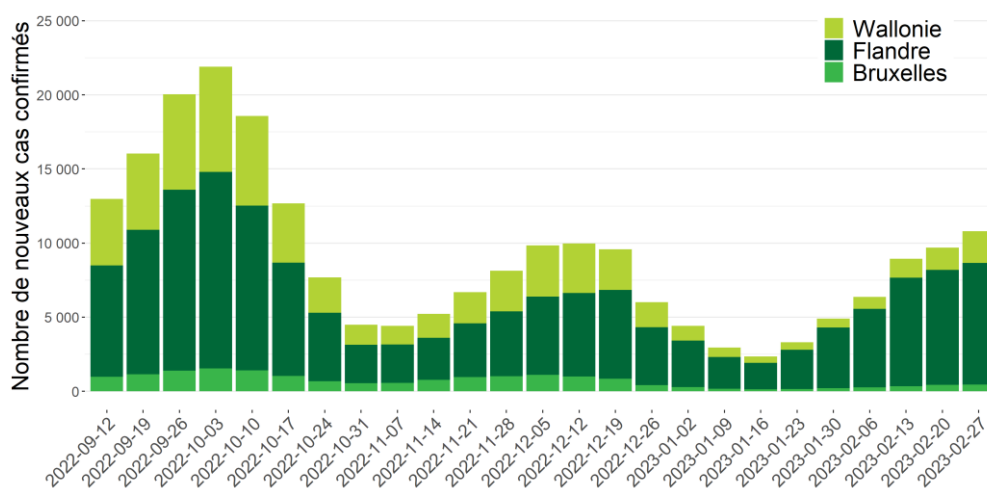
3. Description de l'épidémie à partir du 12/09/22

Nous présentons les données à partir de la semaine du 12 septembre 2022, semaine qui marque le début de la huitième vague de l'épidémie. Vous trouverez plus d'informations concernant les vagues et leur détermination à la question 2.3 du document [Questions Fréquemment Posées](#).

3.1. DISTRIBUTION ET ÉVOLUTION DES CAS DE COVID-19

Au cours de la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023, 10 889 nouveaux cas ont été diagnostiqués. Parmi ces 10 889 nouveaux cas, 8 192 (75%) étaient rapportés en Flandre, 2 139 (20%) en Wallonie, dont 71 cas pour la communauté germanophone, et 462 (4%) à Bruxelles. Données non disponibles ou résidence à l'étranger pour 96 cas (1%).

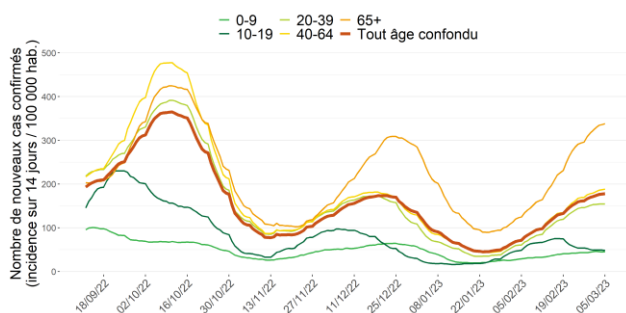
Evolution du nombre de cas confirmés par région et par période de sept jours (date de diagnostic*) à partir de 12 septembre 2022



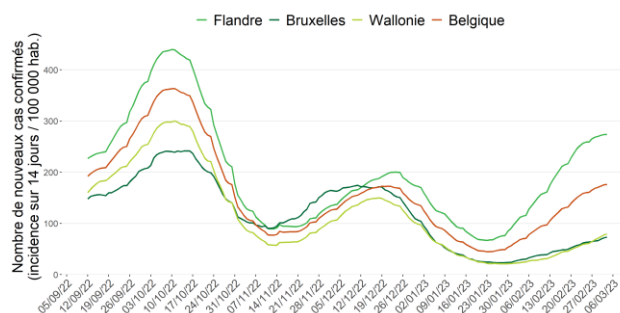
Les dates affichées sur l'axe horizontal indiquent le premier jour de chaque période de sept jours. Source : CNR, laboratoires clinique et plateforme nationale. Cas rapportés à Sciensano au 8 mars 2023, à 6 heures.

*En raison de l'utilisation de la date de diagnostic, les données des trois derniers jours doivent encore être consolidées. Lorsque la date de diagnostic est manquante, la date de rapportage est utilisée.

Incidence cumulée sur 14 jours par 100 000 habitants par groupe d'âge à partir du 12/09/22



Incidence cumulée sur 14 jours par 100 000 habitants par région à partir du 12/09/22



Les dénominateurs utilisés pour calculer l'incidence sont les chiffres de la population belge au 01/01/2022 publiés par STATBEL.

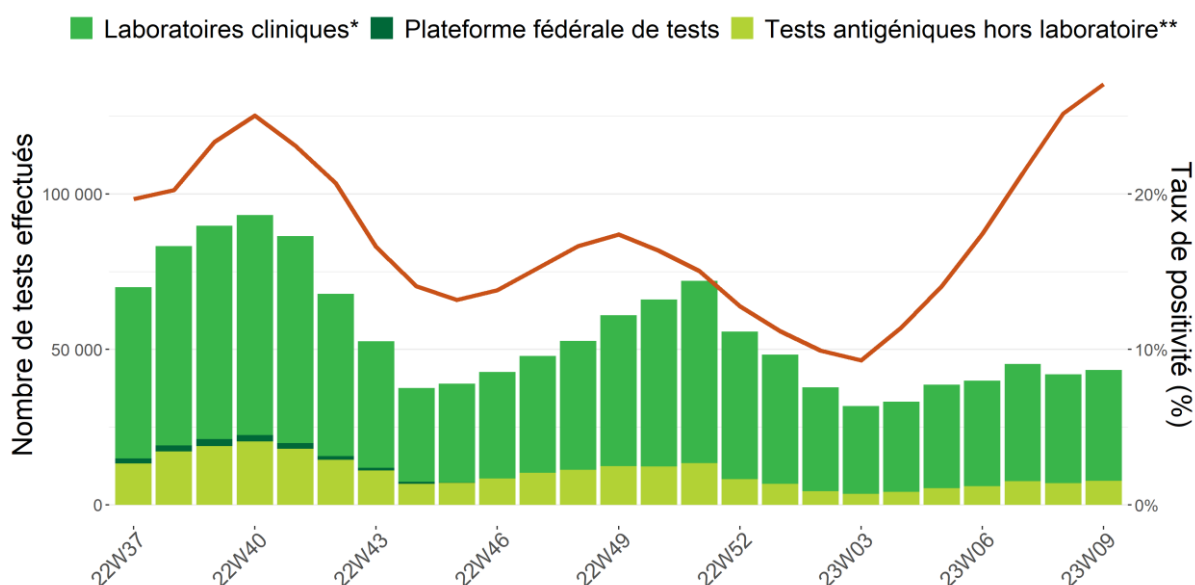
Vous trouverez un résumé de la situation épidémiologique en Europe sur [le site web de l'ECDC](#).

3.2. TESTS COVID-19

3.2.1. Tests COVID-19 effectués et taux de positivité par province et par tranche d'âge

Au cours de la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023, 43 412 tests ont été effectués, soit une moyenne journalière de 6 202 tests. Le taux moyen de positivité pour la Belgique pour la même période est de 27,1%.

Tests diagnostiques et taux de positivité, par semaine à partir de la semaine 37



Note : Les données présentées n'incluent pas les données de la semaine en cours car celles-ci ne sont pas encore toutes consolidées.

Note : La plateforme fédérale de test n'est plus en activité depuis le 23 novembre 2022.

*Ces chiffres comprennent les tests PCR et antigéniques effectués par les laboratoires cliniques.

**Ces chiffres comprennent les tests antigéniques effectués par les pharmacies, les médecins généralistes, lors d'évènements,.... Les autotests ne sont pas inclus.

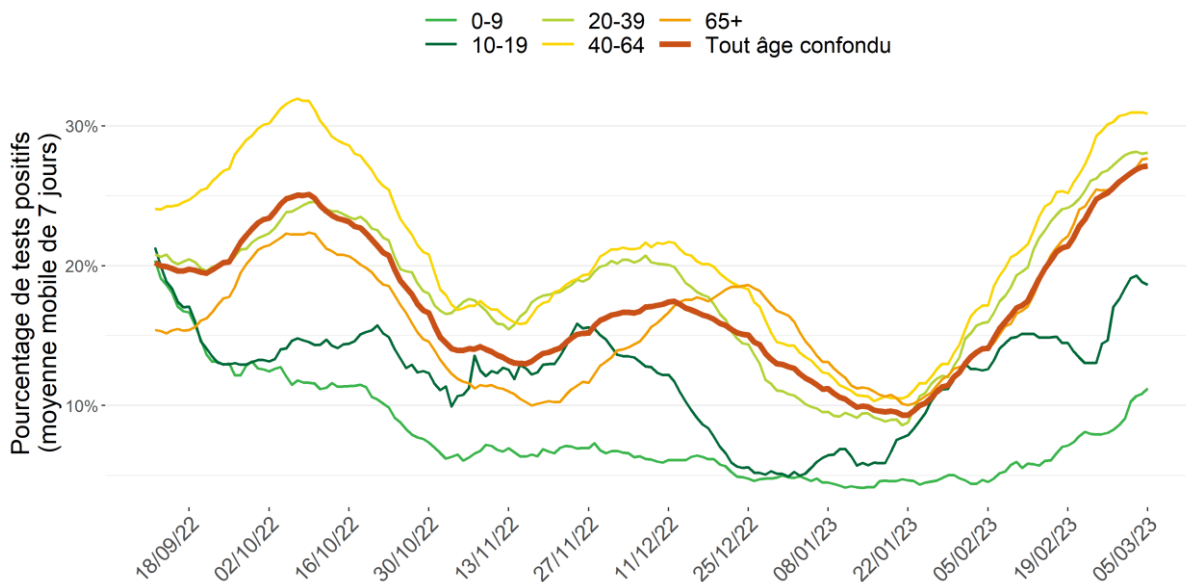
Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de tests réalisés, du nombre de tests réalisés pour 100 000 habitants, du nombre de tests positifs et du taux de positivité par groupe d'âge, pour la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023 (dernière période de données consolidées).

Groupe d'âge	Nombre de tests	Nombre de tests/ 100 000 hab	Nombre de tests positifs	% de tests positifs*
0-9	2 762	222	310	11,2%
10-19	2 399	180	447	18,6%
20-39	8 576	295	2 408	28,1%
40-64	12 494	326	3 860	30,9%
65+	16 954	747	4 694	27,7%

*L'âge n'était pas disponible pour 227 tests.

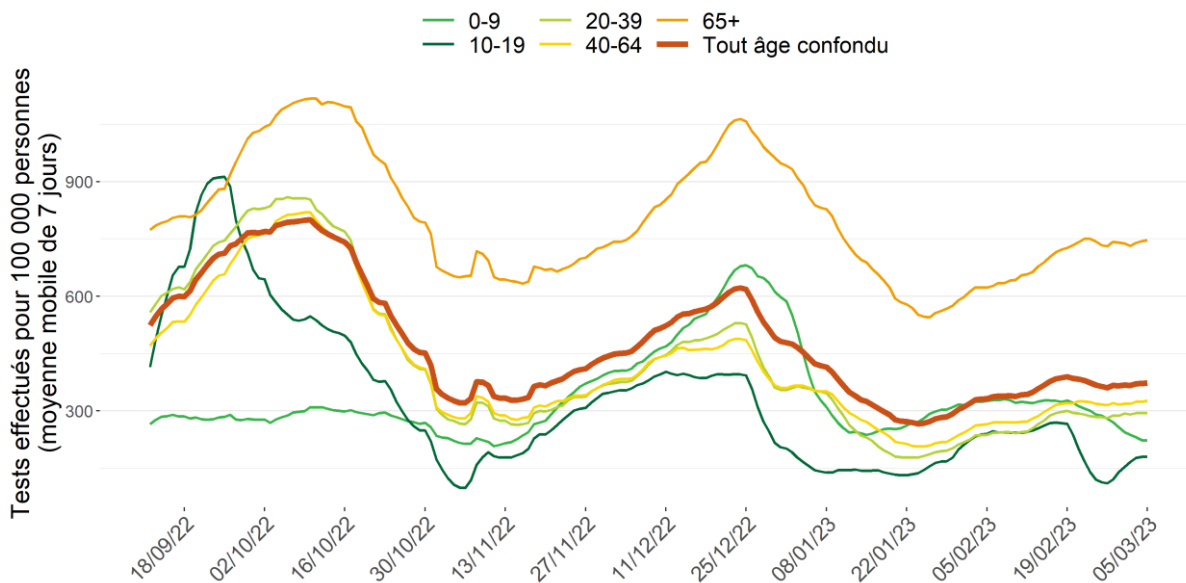
Le premier graphe ci-dessous présente le taux de positivité (moyenne mobile sur 7 jours) par groupe d'âge depuis le 12 septembre 2022, le deuxième présente le nombre de tests réalisés (moyenne mobile sur 7 jours) par groupe d'âge pour la même période.

Taux de positivité par groupe d'âge à partir du 12/09/22



Note : les données des trois derniers jours doivent encore être consolidées

Tests effectués par groupe d'âge à partir du 12/09/22



Note : les données des trois derniers jours doivent encore être consolidées

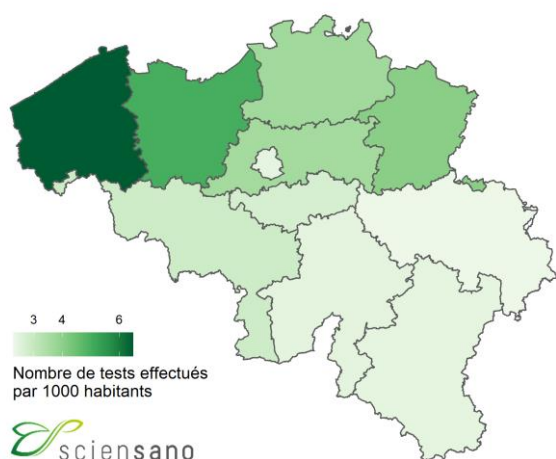
Le tableau ci-dessous présente la répartition pour la Belgique, par province, pour la Région bruxelloise et pour la Communauté germanophone, du **nombre de tests réalisés**, nombre de tests positifs et le taux de positivité pour la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023 (dernière période de données consolidées).

	Nombre de tests	Nombre de tests/ 100 000 hab	Nombre de tests positifs	% de tests positifs*
Belgique	43 412	375	11 755	27,1%
Antwerpen	6 915	367	1 900	27,5%
Brabant wallon	1 099	268	255	23,2%
Hainaut	3 862	286	839	21,7%
Liège**	2 526	227	657	26,0%
Limburg	3 583	404	1 124	31,4%
Luxembourg	706	242	176	24,9%
Namur	1 219	244	329	27,0%
Oost-Vlaanderen	7 733	501	2 366	30,6%
Vlaams-Brabant	4 232	361	1 283	30,3%
West-Vlaanderen	7 839	648	2 194	28,0%
Région bruxelloise	2 936	240	530	18,1%
Deutschsprachige Gemeinschaft	234	298	75	32,1%

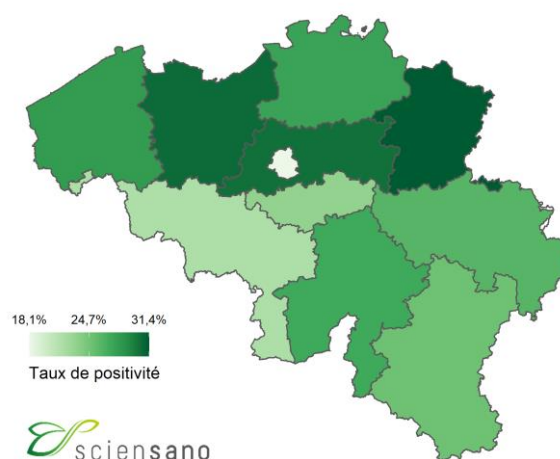
*Afin de refléter le nombre total de tests réellement effectués en Belgique, nous avons fait le choix de calculer le taux de positivité (% de tests positifs) en utilisant le nombre total de tests positifs sur le nombre total de tests effectués. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le taux de positivité au point 4 du document « [questions fréquemment posées](#) »

**Les données pour la province de Liège comprennent celles de la Communauté germanophone

Nombre de tests effectués par province, par 1000 habitants entre le 27/02/23 et le 05/03/23



Taux de positivité par province entre le 27/02/23 et le 05/03/23

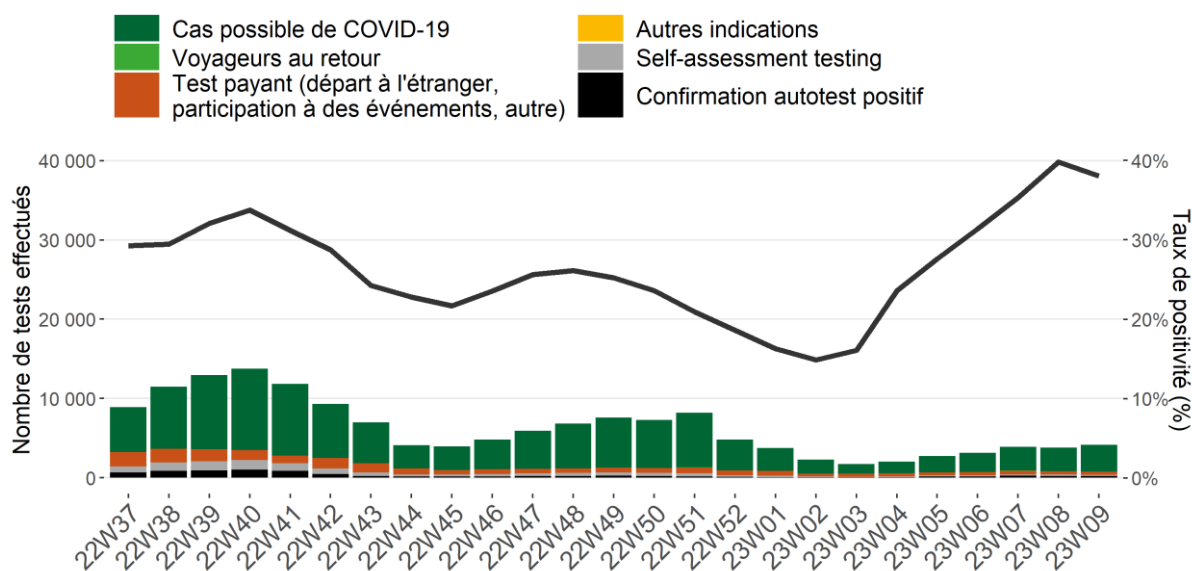


3.2.2. Tests rapides antigéniques COVID-19 effectués et rapportés par les pharmaciens

Depuis mi-juillet 2021, les pharmaciens ont la possibilité d'effectuer des tests antigéniques rapides. Les pharmaciens participent de façon volontaire et rapportent les résultats des tests effectués à Sciensano. Ceci permet, quand nécessaire, la création d'un certificat de test si le test s'avère négatif et le déclenchement du suivi des contacts et autres mesures si le test s'avère positif. Les données rapportées par les pharmaciens sont présentées ci-dessous.

Au cours de la période du 27/02/23 au 05/03/23 (semaine 9), 4 170 tests ont été effectués par les pharmaciens. Le taux de positivité pour la même période est de 38,1%.

Tests effectués et rapportés par les pharmacies et taux de positivité, par indication et par semaine à partir de la semaine 37



Note : Les données présentées n'incluent pas les données de la semaine en cours car celles-ci ne sont pas encore toutes consolidées.

3.2.3. Indications des prescriptions de tests COVID-19

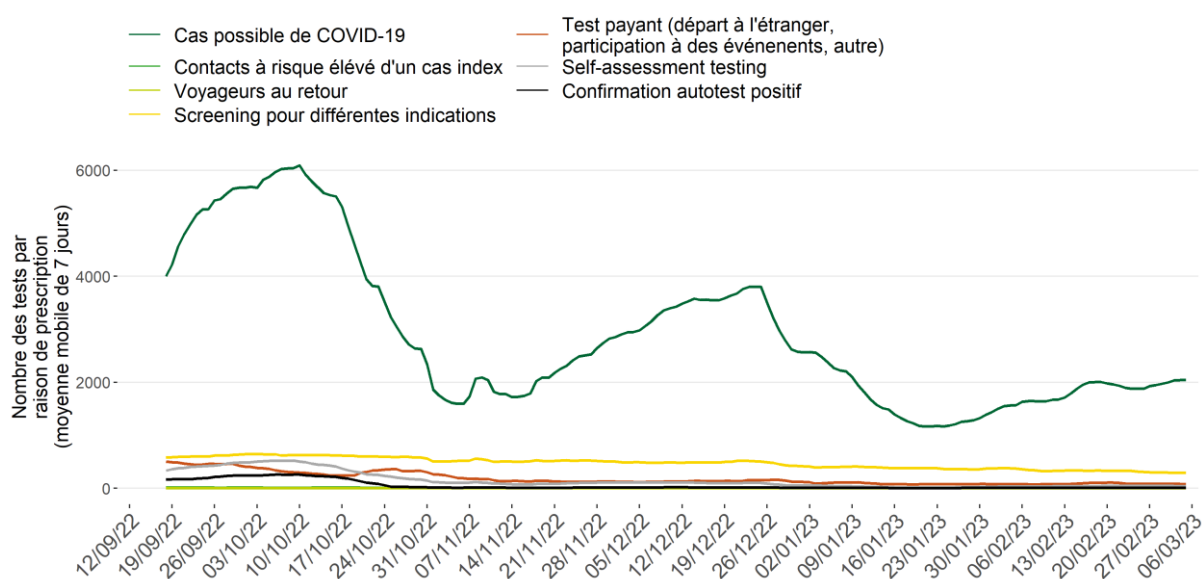
Les indications des prescriptions de test COVID-19 proviennent, d'une part, des formulaires électroniques utilisés par les médecins généralistes, les médecins en collectivité et à l'hôpital pour une demande de test (consultation avec prescription), et d'autre part, des codes de prescription de test (code CTPC) qui permettent à certaines catégories de personnes de réaliser un test sans consultation préalable. Depuis le 1er novembre 2021, un outil d'auto-évaluation est disponible en ligne pour les personnes présentant des symptômes légers (self-assessment testing). Cet outil permet de déterminer si un test COVID-19 est nécessaire et le cas échéant fournit un code CTPC sans intervention d'un médecin généraliste.

Les informations sur les indications de prescriptions ne sont cependant pas disponibles pour toutes les demandes de test COVID-19 (par exemple, en milieu hospitalier, des formulaires supplémentaires ne sont pas systématiquement remplis pour toutes les analyses).

Sur la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023 (dernière période de données consolidées pour les indications des prescriptions), 43 413 tests ont été réalisés, dont 46,6% ont pu être reliés à une prescription correspondante (combinaison des formulaires électroniques et des codes CTPC).

La figure ci-dessous montre la distribution des indications de tests depuis le 12 septembre 2022 (moyenne mobile sur 7 jours).

Distribution des indications de test pour les prescriptions disponibles, pour la période du 12/09/22 au 05/03/23

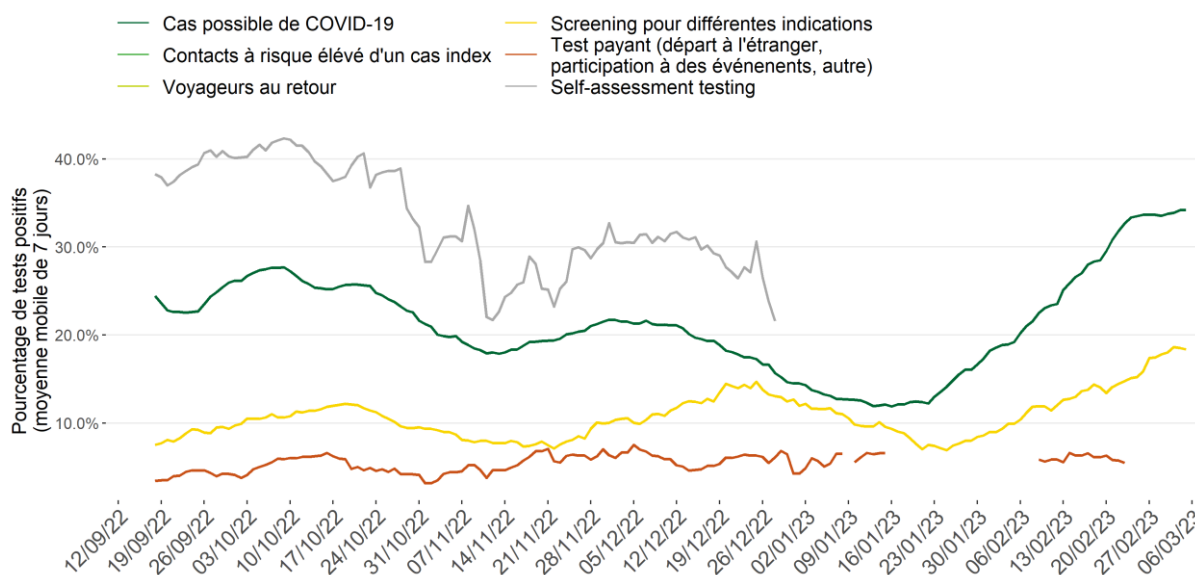


Attention, la stratégie de test peut varier (tests nécessaires ou non pour certaines catégories, nécessité d'un formulaire électronique ou non). Ces changements de stratégie se reflètent dans les graphes montrés.

Les figures ci-dessous montrent le taux de positivité pour chaque indication de test, et le taux de positivité pour les patients symptomatiques ou asymptomatiques.

Le taux de positivité n'est présenté ci-dessous que si le nombre de tests quotidiens effectués et de cas confirmés pour une catégorie donnée est supérieur au seuil de 100 tests ou de 5 cas respectivement. Avec un faible nombre de tests, le taux de positivité devient moins fiable.

Évolution du taux de positivité par indication de test pour les prescriptions disponibles, pour la période du 12/09/22 au 04/03/23



Nombre de tests en fonction de la présence ou non de symptômes pour les prescriptions disponibles, pour la période du 12/09/22 au 04/03/23



Taux de positivité en fonction de la présence ou non de symptômes pour les prescriptions disponibles, en pourcentage, pour la période du 12/09/22 au 04/03/23



3.3. SURVEILLANCE MOLÉCULAIRE DU SARS-COV-2

Source: Plateforme de séquençage (données enregistré par healthdata.be)

La surveillance moléculaire permet d'établir la diversité génétique des virus SARS-CoV-2 circulant en Belgique et d'analyser l'évolution de cette diversité dans le temps. Cette surveillance se fait par séquençage de l'ensemble du génome du virus (Whole Genome Sequencing – WGS), une technique qui permet d'identifier avec précision le type de variant.

Les laboratoires qui séquent les échantillons SARS-CoV-2 se sont regroupés au sein d'une [plateforme de séquençage](#), comprenant actuellement une quinzaine de laboratoires repartis dans toute la Belgique.

D'une part, la surveillance dite « de base » est effectuée par des laboratoires sentinelles qui transmettent un certain nombre d'échantillons PCR positifs, représentatifs de l'ensemble de la population, à la plateforme de séquençage pour permettre leurs analyses. Actuellement, dans le cadre de la surveillance de base, l'objectif est d'analyser entre 400 et 500 échantillons positifs par semaine afin de suivre la diversité génétique des virus circulants.

D'autre part, il existe une surveillance « active » qui effectue des analyses génétiques (WGS) sur des échantillons spécifiques (dont les échantillons positifs provenant de personnes ayant récemment séjourné en Chine, une sélection de foyers épidémiques). Cette surveillance « active » a pour but d'identifier rapidement l'émergence de nouveaux variants, ainsi que de surveiller les caractéristiques et la sévérité des différents variants.

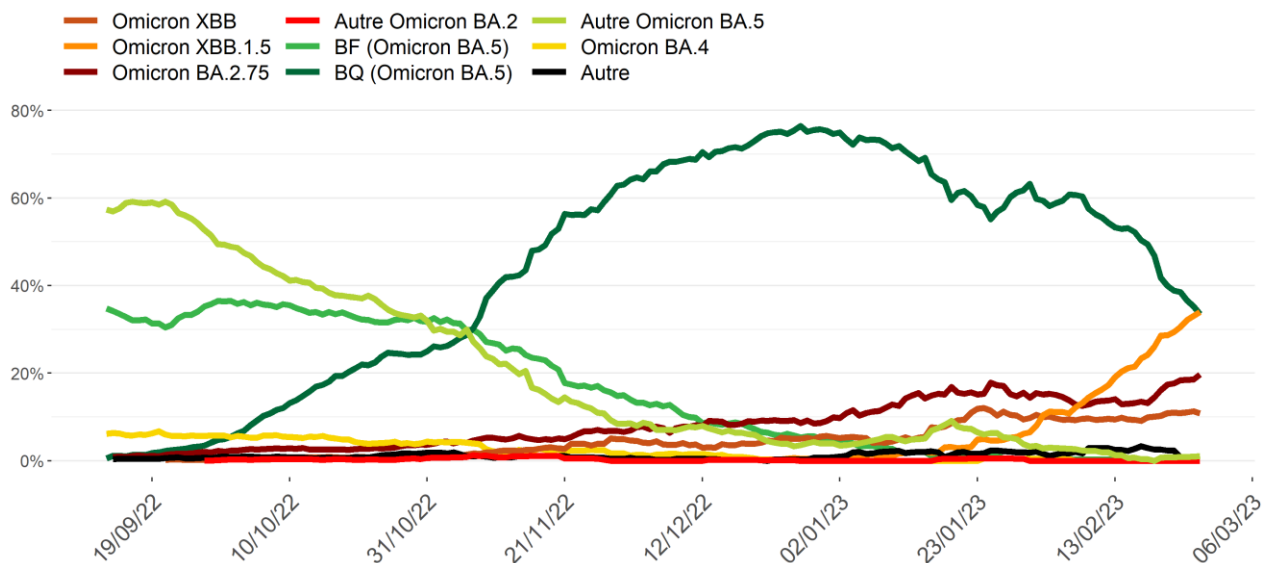
La surveillance moléculaire a ainsi permis d'identifier et de suivre les variants du virus SARSCoV-2 sur notre territoire, dont ceux dits « de préoccupation » (variant of concern - VOC). Actuellement, seulement les variants BA.2, BA.4 et BA.5 (et leurs lignées descendantes) sont classés comme VOC par [l'ECDC](#). Ce sont toutes des lignées descendantes d'Omicron (B.1.1.529), détectées pour la première fois en Belgique le 25 décembre 2021, le 4 avril 2022 et le 26 avril 2022, respectivement. Les variants Alpha, Beta, Gamma et Delta, ainsi que BA.1 et BA.3 (lignées descendantes d'Omicron) ne sont plus considérés comme des variants « de préoccupation » (VOC).

Les variants BF (BA.5.2.1) et BQ (BA.5.3.1.1.1.1) sont des lignées descendantes de BA.5 qui ont représenté la majorité des échantillons dans la surveillance de base depuis octobre 2022. Ils ont été détectés pour la première fois en Belgique le 26 avril et le 7 septembre 2022, respectivement. Le variant BA.2.75 est une lignée descendante de BA.2 qui a été détectée pour la première fois en Belgique le 22 juillet 2022. Le variant XBB est un recombinant de BA.2.75 et BA.2.10.1 ; et a été détectée pour la première fois en Belgique le 21 septembre 2022.

3.3.1. Evolution de la proportion des variants principaux circulant en Belgique (surveillance de base)

La figure ci-dessous montre l'évolution de la proportion des variants principaux circulant en Belgique dans le cadre de la surveillance de base. Il faut noter que ces données ne comprennent que les échantillons qui ont été séquencés (WGS), et dont le résultat a été rapporté à la base de données HealthData.

Evolution de la proportion des variants identifiés par la surveillance de base en Belgique depuis le 12 septembre 2022, moyenne mobile sur 14 jours



Le variant BA.2.75 est un sous-variant d'Omicron BA.2. Le variant XBB est un recombinant de BA.2.75 avec BA2.10.1. Le variant XBB.1.5 est un sous-variant de XBB. La catégorie "Omicron XBB" comprend le variant XBB et toutes les lignées descendentes du variant XBB, à l'exception du variant XBB.1.5 et ses lignées descendentes. La catégorie "Autre Omicron BA.2" comprend le variant BA.2 et toutes les lignées descendentes du variant BA.2, à l'exception du variant BA.2.75 et ses lignées descendentes, et du variant XBB et ses lignées descendentes.

Les variants BF et BQ sont des sous-variants de Omicron BA.5. La catégorie "Autre Omicron BA.5" comprend le variant BA.5 et toutes les lignées descendentes du variant BA.5, à l'exception des variants BQ et BF et de leurs lignées descendentes.

3.3.2. Variants identifiés en Belgique (surveillance de base et surveillance active)

Le tableau ci-dessous présente les nombres des variants identifiés en Belgique pendant les huit semaines du 2 janvier 2023 jusqu'au 26 février 2023 et pendant les deux semaines du 13 février 2023 jusqu'au 26 février 2023 dans la **surveillance de base et active**. Il faut noter que ces données ne comprennent que les échantillons qui ont été séquencés (WGS), et dont le résultat a été rapporté à la base de données HealthData.

Variants	Date 1 ^e identification*	Nombre séquencés depuis leur identification		Nombre séquencés 8 semaines (surv. de base)		Nombre séquencés 2 semaines (surv. de base)		Nombre séquencés 8 semaines (surv. active)		Nombre séquencés 2 semaines (surv. active)	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Omicron XBB**	sept. 2022	225		89	8,76	22	10,78	8	12,12	4	44,44
Omicron XBB.1.5**	déc. 2022	148		140	13,78	69	33,82	4	6,06	3	33,33
Omicron BA.2.75**	juil. 2022	517		156	15,35	41	20,10	4	6,06	1	11,11
Autre Omicron BA.2**	déc. 2021	23 112		1	0,10	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Omicron BA.4	avr. 2022	1 348		1	0,10	0	0,00	0	0,00	0	0,00
BF (Omicron BA.5)***	avr. 2022	4 840		8	0,79	0	0,00	6	9,09	0	0,00
BQ (Omicron BA.5)***	sept. 2022	2 788		567	55,81	68	33,33	40	60,61	1	11,11
Autre Omicron BA.5***	avr. 2022	11 463		33	3,25	2	0,98	3	4,55	0	0,00
Autre		82 831		21	2,07	2	0,98	1	1,52	0	0,00
Total		127 272		1 016	100	204	100	66	100	9	100

*Sur base de la première date rapportée parmi différentes sources de données : GISAID, déclaration via HealthData.be.

**Le variant BA.2.75 est un sous-variant d'Omicron BA.2. Le variant XBB est un recombinant de BA.2.75 avec BA.2.10.1. Le variant XBB.1.5 est un sous-variant de XBB. La catégorie "Omicron XBB" comprend le variant XBB et toutes les lignées descendentes du variant XBB, à l'exception du variant XBB.1.5 et ses lignées descendentes. La catégorie "Autre Omicron BA.2" comprend le variant BA.2 et toutes les lignées descendentes du variant BA.2, à l'exception du variant BA.2.75 et ses lignées descendentes, et du variant XBB et ses lignées descendentes.

*** Les variants BF et BQ sont des sous-variants de Omicron BA.5. La catégorie "Autre Omicron BA.5" comprend le variant BA.5 et toutes les lignées descendentes du variant BA.5, à l'exception des variants BQ et BF et de leurs lignées descendentes.

3.3.3. Distribution des variants parmi certaines sous-populations

Le tableau ci-dessous indique, pour les variants principaux circulant en Belgique, le nombre de chaque variant identifié parmi les personnes hospitalisées, ainsi que dans le cadre de la surveillance de base sur **les huit semaines du 2 janvier 2023 jusqu'au 26 février 2023**. Il faut noter que ces données ne comprennent que les échantillons qui ont été séquencés (WGS), et dont le résultat a été rapporté à la base de données HealthData. Les données des hôpitaux proviennent de la surveillance clinique hospitalière (CHS)* (voir point 5.1 du document [questions fréquemment posées](#)). Les données de la surveillance clinique hospitalière (CHS) sont mises à jour toutes les deux semaines. Le tableau ci-dessous est basé sur la mise à jour du 22 février 2023.

	Surveillance de base	Hospitalisations
Omicron XBB**	89 (8,8 %)	2 (2,2 %)
Omicron XBB.1.5**	140 (13,8 %)	9 (10,0 %)
Omicron BA.2.75**	155 (15,3 %)	8 (8,9 %)
Autre Omicron BA.2**	1 (0,1 %)	0 (0,0 %)
Omicron BA.4	1 (0,1 %)	0 (0,0 %)
BF (Omicron BA.5)***	8 (0,8 %)	1 (1,1 %)
BQ (Omicron BA.5)***	567 (55,8 %)	63 (70,0 %)
Autre Omicron BA.5***	33 (3,2 %)	4 (4,4 %)
Autre	21 (2,1 %)	3 (3,3 %)
Nombre total de diagnostics COVID-19 parmi le groupe cible****	42 951	1 533
Nombre total d'échantillons positifs séquencés	1 016 (2,4 %)	90 (5,9 %)

*Le CHS couvre en estimation environ deux-tiers de tous les patients belges hospitalisés dans le cadre du COVID-19. Les informations démographiques sur les patients hospitalisés sont enregistrées dans les 1 à 2 semaines après l'admission du patient.

**Le variant BA.2.75 est un sous-variant d'Omicron BA.2. Le variant XBB est un recombinant de BA.2.75 avec BA.2.10.1. Le variant XBB.1.5 est un sous-variant de XBB. La catégorie "Omicron XBB" comprend le variant XBB et toutes les lignées descendentes du variant XBB, à l'exception du variant XBB.1.5 et ses lignées descendentes. La catégorie "Autre Omicron BA.2" comprend le variant BA.2 et toutes les lignées descendentes du variant BA.2, à l'exception du variant BA.2.75 et ses lignées descendentes, et du variant XBB et ses lignées descendentes.

*** Les variants BF et BQ sont des sous-variants de Omicron BA.5. La catégorie "Autre Omicron BA.5" comprend le variant BA.5 et toutes les lignées descendentes du variant BA.5, à l'exception des variants BQ et BF et de leurs lignées descendentes.

****Le nombre total de nouveaux diagnostics COVID-19 au cours des 8 semaines en question pour la population cible ; pour la surveillance de base de la population entière. Il s'agit de nouveaux épisodes, tels que définis selon la règle des 60 jours. Pour la colonne des réinfections, il s'agit des nouveaux diagnostics de réinfection (un deuxième test positif au moins 60 jours après le premier test positif).

3.4. VACCINATION

3.4.1. Nombre de vaccinations et couverture

Le 28 décembre 2020, la phase pilote de la campagne de vaccination COVID-19, limitée à un nombre restreint de centres de soins résidentiels, a débuté en Belgique. [La campagne de vaccination](#) officielle a démarré le 5 janvier 2021.

Toutes les doses de vaccins COVID-19 administrées en Belgique sont, tel que défini par la loi, enregistrées dans [Vaccinnet+](#), le registre national des vaccins COVID-19. Seules les vaccinations enregistrées dans cette base de données sont incluses dans les chiffres et les analyses de Sciensano. La répartition géographique indiquée dans ce rapport est basée sur le code postal du lieu de résidence de la personne vaccinée et non sur le code postal du site de vaccination (les personnes dont le code postal est inconnu ne sont pas incluses dans les résultats présentant une distribution géographique).

Depuis septembre 2021, une ou plusieurs doses de rappel¹ sont administrées aux personnes ayant complété un schéma de primo-vaccination et qui y sont éligibles. Au 6 mars 2023, un total de 29 625 782 doses de vaccin COVID-19 avaient été administrées et enregistrées dans Vaccinnet+. Cela correspond à une augmentation de 1 223 doses par rapport au nombre enregistré au 27 février 2023. Sept vaccins différents sont actuellement utilisés : Comirnaty® (Pfizer/BioNtech), Spikevax® (Moderna), COVID-19 Vaccine Janssen® (Johnson & Johnson), Comirnaty® Original/Omicron BA.1 (Pfizer/BioNtech), Comirnaty® Original/Omicron BA.4-5 (Pfizer/BioNtech) et Spikevax® Original/Omicron BA.1 (Moderna) et prochainement le vaccin VidPrevtyn Beta® (Sanofi Pasteur). Le vaccin Vaxzevria® (AstraZeneca) n'est plus administré en Belgique et le vaccin Nuvaxovid (Novavax) est actuellement indisponible. Le tableau ci-dessous présente **la contribution de chaque marque de vaccin à la couverture vaccinale globale en Belgique**.

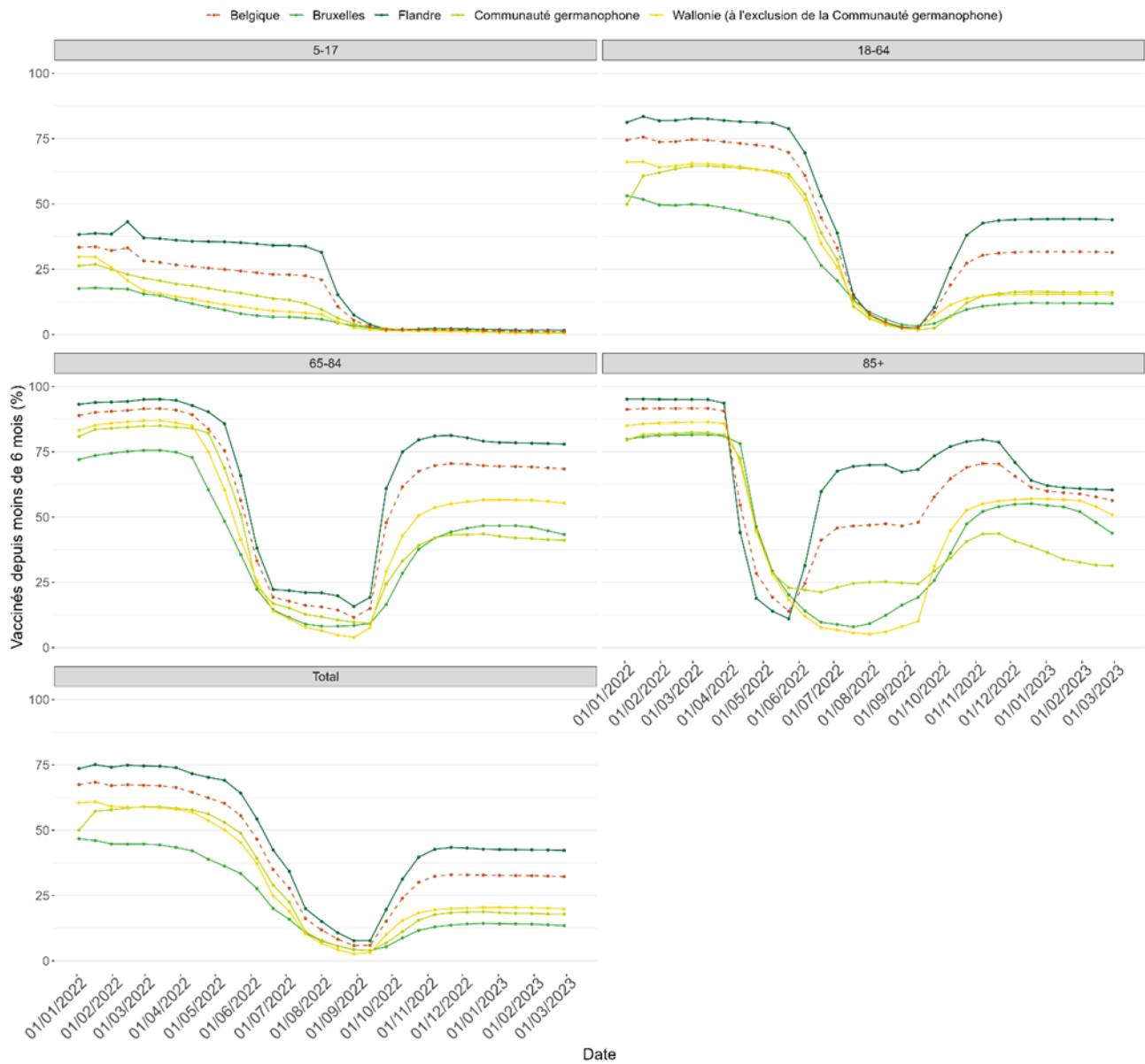
¹ Le terme « dose de rappel » utilisé dans ce rapport inclut à la fois les doses additionnelles administrées aux personnes immunodéprimées pour compléter leur schéma de vaccination initial ainsi que les doses de rappel administrées à la population générale.

	Primo-vaccination complète ⁽¹⁾	Dose(s) de rappel ⁽²⁾
Comirnaty® (Pfizer/BioNtech)	6 692 150 (72,3%)	5 059 600 (43,5%)
Spikevax® (Moderna)	701 836 (7,6%)	2 927 559 (25,2%)
COVID-19 Janssen® (Johnson & Johnson)	430 648 (4,7%)	689 (0,0%)
Vaxzevria® (AstraZeneca-Oxford)	1 432 746 (15,5%)	0 (0%)
Nuvaxovid (Novavax)	1 097 (0,0%)	403 (0,0%)
Comirnaty® Original/Omicron BA.1 (Pfizer/BioNtech)	53 (0,0%)	3 053 935 (26,3%)
Spikevax® Original/Omicron BA.1 (Moderna)	6 (0,0%)	67 454 (0,6%)
Comirnaty® Original/Omicron BA.4-5 (Pfizer/BioNtech)	1 044 (0,0%)	512 805 (4,4%)

⁽¹⁾ Les schémas de primo-vaccination se basent sur la 1ère dose de vaccin COVID-19 reçue.

⁽²⁾ Les chiffres du tableau ci-dessus peuvent être sujets à des modifications.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du pourcentage de la population en Belgique ayant reçu une dernière dose de vaccin COVID-19, quelle qu'elle soit, au cours des 6 derniers mois par groupe d'âge, pour la Belgique, ses 3 régions et la Communauté germanophone.



Le tableau ci-dessous présente le **pourcentage de la population qui**, au 6 mars 2023, a **reçu une dernière dose de vaccin COVID-19 au cours des 3 derniers mois, des 6 derniers mois ou il y a plus de 6 mois** avant cette date. Les informations sont présentées par groupes d'âge, pour la Belgique, ses 3 régions et la Communauté germanophone.

		Population totale ⁽¹⁾	Population âgée de 5-17 ans ^(1,2)	Population âgée de 18-64 ans ^(1,2)	Population âgée de 65-84 ans ^(1,2)	Population âgée de 85 ans et plus ^(1,2)
Dernière dose < de 3 mois⁽³⁾	Belgique	0,9%	0,2%	0,9%	1,4%	1,6%
	Bruxelles	1,5%	0,2%	1,6%	3,6%	2,6%
	Flandre	0,7%	0,2%	0,8%	0,9%	1,5%
	Wallonie ⁽⁴⁾	0,9%	0,1%	0,9%	2,0%	1,3%
	Communauté germanophone	0,8%	0,2%	0,7%	1,8%	1,2%
Dernière dose < de 6 mois	Belgique	32,2%	1,1%	31,5%	68,4%	56,4%
	Bruxelles	13,5%	0,6%	11,9%	43,4%	43,8%
	Flandre	42,3%	1,6%	44,0%	77,9%	60,4%
	Wallonie ⁽⁴⁾	19,8%	0,5%	15,3%	55,4%	50,9%
	Communauté germanophone	17,9%	0,7%	16,1%	41,1%	31,4%
Dernière dose > de 6 mois	Belgique	46,4%	47,2%	55,9%	26,7%	39,0%
	Bruxelles	46,1%	22,5%	57,3%	41,5%	44,0%
	Flandre	41,1%	57,7%	47,1%	19,3%	37,3%
	Wallonie ⁽⁴⁾	52,7%	36,5%	66,3%	36,4%	40,5%
	Communauté germanophone	51,4%	36,3%	60,0%	48,5%	57,8%

Source de données: Registre Vaccinnet+.

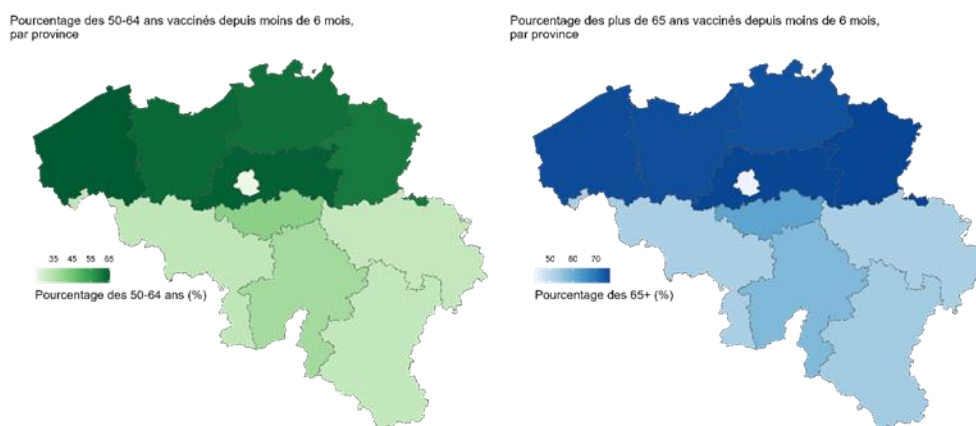
⁽¹⁾ Les dénominateurs utilisés pour ces calculs sont les chiffres de la population belge au 01/01/2022 publiés par STATBEL. Une correction a été appliquée pour les personnes vaccinées et également décédées avant cette date afin de calculer la couverture vaccinale dans les différents groupes. La méthode utilisée est décrite dans la question 10.4 des [questions fréquemment posées](#).

⁽²⁾ Les personnes dont l'âge n'était pas connu ne sont pas incluses dans ces calculs.

⁽³⁾ Les personnes ayant reçu un vaccin au cours des 3 derniers mois sont également comprises dans le groupe des personnes ayant reçu leur dernière dose de vaccin au cours des 6 derniers mois.

⁽⁴⁾ A l'exclusion de la Communauté germanophone.

Les cartes ci-dessous montrent la couverture vaccinale pour **la population âgée de 50 à 64 ans** (à gauche) **et dans la population de plus de 65 ans** (à droite) ayant reçu **une dose de vaccin COVID-19 au cours des 6 derniers mois** par province.



Les dénominateurs utilisés pour ces calculs sont les chiffres de la population belge au 01/01/2022 publiés par STATBEL. Une correction a été appliquée pour les personnes vaccinées et également décédées avant cette date afin de calculer la couverture vaccinale dans les différents groupes. La méthode utilisée est décrite dans la question 10.4 des [questions fréquemment posées](#).

Les personnes immunodéprimées représentent une population particulièrement vulnérable aux infections causées par le SARS-CoV-2, avec un risque élevé de développer une forme sévère de la maladie COVID-19. Depuis le début de la campagne de vaccination, ces personnes ont fait l'objet de plusieurs recommandations et ont été invitées à plusieurs reprises à recevoir des doses supplémentaires de vaccin COVID-19. En Belgique jusqu'au 6 mars 2023, **66,3% des personnes immunodéprimées ont reçu 2 doses de vaccin** et **46,1% ont reçu 3 doses de vaccin, après avoir complété un schéma de primo-vaccination²**.

² Pour plus d'informations sur la méthode de calcul de la couverture vaccinale chez les personnes immunodéprimées, veuillez-vous référer à la section 10.4 du document des [questions fréquemment posées](#). Les informations présentées relatives aux personnes immunodéprimées proviennent de l'association entre le registre Vaccinnet+ et les données transmises par l'Agence Inter-Mutualiste.

3.4.2. Efficacité vaccinale

Sciensano dispose du statut vaccinal des personnes qui développent une infection COVID-19 et celui d'une partie des personnes qui nécessitent une hospitalisation ou une admission en unité de soins intensifs (USI). Ces données permettent la surveillance de l'impact de la vaccination sur le développement des infections COVID-19.

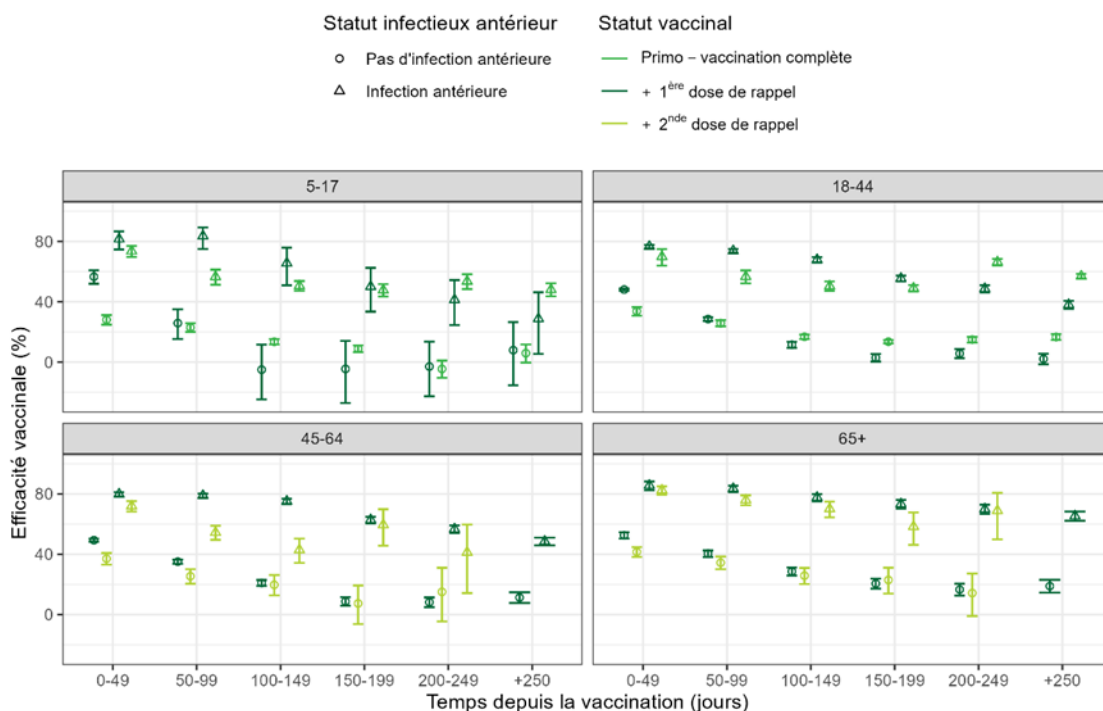
Jusqu'en août 2022 ce rapport présentait une estimation préliminaire de l'impact de la vaccination en montrant les incidences cumulées sur 14 jours, par groupes d'âge et statut vaccinal, et en calculant la réduction relative du risque (RRR) pour plusieurs événements. Ces calculs ne tiennent pas compte de différences inhérentes entre les groupes ayant un statut vaccinal différent, telles que la fragilité (par exemple les pathologies ou troubles sous-jacents), le comportement ou la fréquence de dépistage entre les populations vaccinées et non vaccinées.

Afin d'intégrer certaines des distinctions susmentionnées, une nouvelle approche de l'impact de la vaccination, estimée au travers de l'efficacité vaccinale, est dorénavant présentée dans ce rapport. Ces estimations étant relativement stables, les graphiques présentés ci-dessous seront mis à jour de manière moins régulière. Pour plus de détails sur la méthodologie utilisée dans cette section, veuillez consulter les sections 10.7 et 10.8 du document ["Questions fréquemment posées"](#).

3.4.2.1. Surveillance des cas confirmés de COVID-19

Les graphiques ci-dessous présentent **une estimation de l'efficacité de la vaccination contre une infection symptomatique** pour les groupes d'âge de 5-17 ans, 18-44 ans, 45-64 ans et 65 ans et plus, à partir du 3 janvier 2022 (>80% des cas infectés avec le variant Omicron) et 12 février 2023 inclus. Pour chaque groupe d'âge, les statuts vaccinaux (les plus) pertinents sont présentés : pour les personnes de moins de 45 ans, l'impact d'un schéma de primo-vaccination complète et de la 1^{ère} dose de rappel est présenté ; pour les personnes de plus de 45 ans, l'impact de la 1^{ère} et de la 2^{de} dose de rappel est présenté. Une première ou seconde dose de rappel peut être administrée au moins 3 mois (90 jours) après la dose précédente, lorsque la protection contre une infection symptomatique a diminué comparativement à la protection initiale offerte. Par exemple : pour les personnes âgées de 65 ans et plus et n'ayant jamais été infectées par le COVID-19, la protection par le premier rappel contre les infections symptomatiques est estimée à 28,5% après 100-150 jours, et est rétablie à 41,5% de 0-49 jours après avoir reçu une seconde dose de rappel.

En outre, la protection offerte par la combinaison de la vaccination et d'une infection antérieure (toute infection survenue depuis 2020) est également représentée dans les graphiques. L'axe des abscisses indique le nombre de jours suivant le début de la protection vaccinale (après la dernière dose + 14 jours), ce qui permet de suivre la durée de la protection. Pour tous les cas étudiés, le groupe de comparaison est constitué d'individus du même groupe d'âge qui n'ont pas été vaccinés et n'ont pas connu d'infection antérieure au COVID-19.



Les lignes verticales autour de chaque point du graphique représentent l'intervalle de confiance à 95%. Plus l'intervalle est étroit, plus l'estimation de l'efficacité vaccinale est précise.

Le tableau ci-dessous présente une estimation du niveau de protection contre une infection symptomatique apportée par au moins une infection contractée depuis 2020 chez des individus non-vaccinés. Ceux-ci sont comparés à des individus non vaccinés n'ayant pas connu d'infection depuis le début de la pandémie.

Groupe d'âge	Protection estimée contre une infection symptomatique (intervalle de confiance de 95%)
5 à 17 ans	27,1% (25,3% - 28,9%)
18 à 44 ans	34,6% (33,2% - 36,1%)
45 à 64 ans	37,1% (34,5% - 39,6%)
65 ans et plus	46,8% (40,5% - 52,5%)

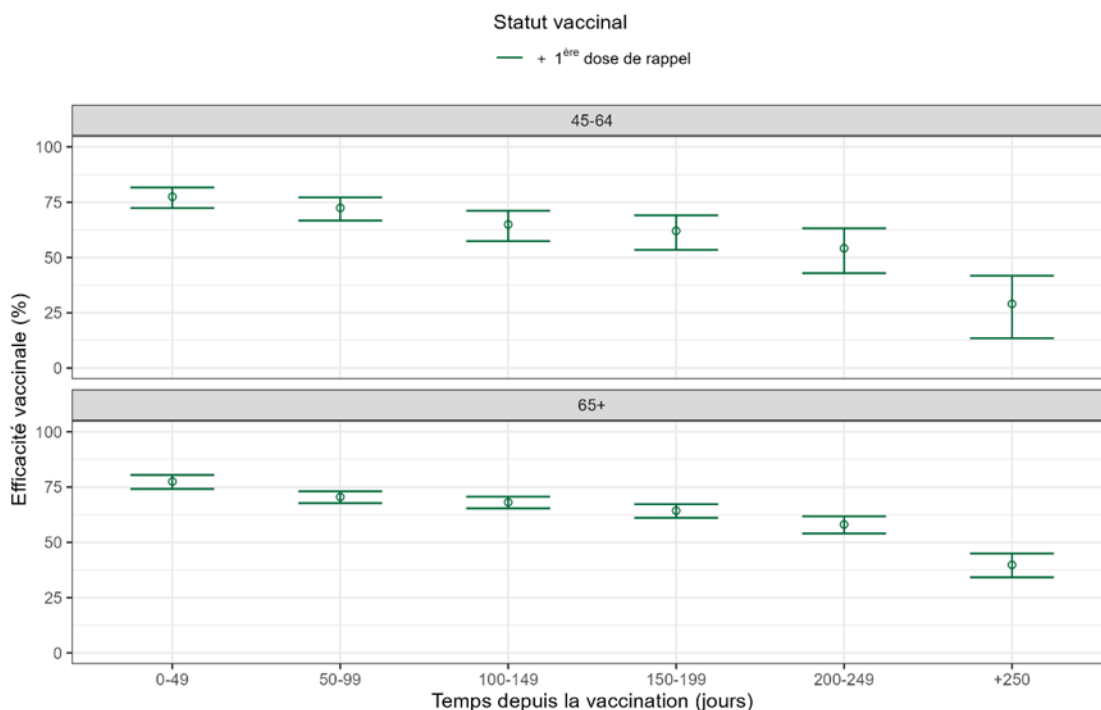
Les valeurs du tableau ci-dessus peuvent être interprétées comme suit : chez les personnes non vaccinées de 65 ans et plus, qui ont connu au moins une infection depuis 2020, la réduction du développement d'une infection symptomatique est de 46,8%, par rapport aux personnes non vaccinées sans infection antérieure (intervalle de confiance à 95%: 40,5% à 52,5%).

3.4.2.2. Surveillance hospitalière COVID-19

La [surveillance clinique](#) des patients hospitalisés suite à une infection COVID-19 permet de recueillir des données individuelles qui peuvent être reliées aux données de Vaccinnet+. Cela permet de déterminer le statut vaccinal des patients hospitalisés. Cependant ces données sont obtenues avec un certain délai (1 à 4 semaines) et seule une partie de toutes les hospitalisations liées au COVID-19 est rapportée, la participation à cette surveillance étant volontaire et non obligatoire pour les hôpitaux.

a) Admissions à l'hôpital

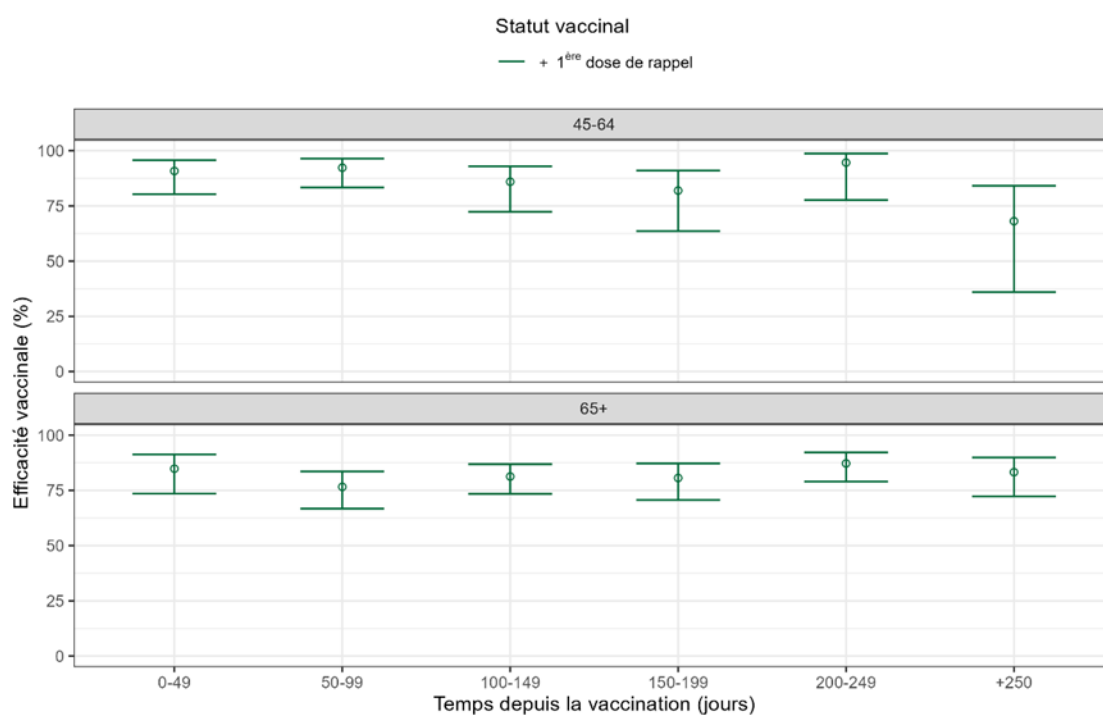
Les graphiques ci-dessous montrent **une estimation de l'efficacité de la vaccination contre une hospitalisation, suite à une infection COVID-19**, pour les groupes d'âge de 45-64 ans et 65 ans et plus, à partir du 3 janvier 2022 (>80% des cas infectés avec le variant Omicron) et jusqu'au 12 février 2023 inclus. Pour les plus jeunes (dont l'âge est inférieur à 45 ans), le nombre d'hospitalisations est très faible et par conséquent l'efficacité de la vaccination ne peut être calculée. Les personnes hospitalisées et ayant connu une infection antérieure (toute infection survenue depuis 2020) représentent un faible nombre d'individus, ainsi l'efficacité de la vaccination ne peut être également calculée. L'axe des abscisses indique le nombre de jours suivant le début de la protection vaccinale (après la dernière dose + 14 jours), ce qui permet de suivre la durée de la protection. Pour tous les cas étudiés, le groupe de comparaison est constitué d'individus du même groupe d'âge qui n'ont pas été vaccinés et n'ont pas connu d'infection antérieure au COVID-19.



Les lignes verticales autour de chaque point du graphique représentent l'intervalle de confiance à 95%. Plus l'intervalle est étroit, plus l'estimation de l'efficacité vaccinale est précise.

b) Admissions en USI

Les graphiques ci-dessous montrent une estimation de l'efficacité de la vaccination contre une admission en USI, suite à une infection COVID-19, pour les groupes d'âge de 45-64 ans et 65 ans et plus à partir du 3 janvier 2022 (>80% des cas infectés avec le variant Omicron) et jusqu'au 12 février 2023 inclus. Pour les plus jeunes (dont l'âge est inférieur à 45 ans), le nombre d'admissions en USI est très faible et par conséquent l'efficacité de la vaccination ne peut être calculée. Les personnes admises en USI et ayant connu une infection antérieure (toute infection survenue depuis 2020) représentent un faible nombre d'individus, ainsi l'efficacité de la vaccination ne peut être également calculée. L'axe des abscisses indique le nombre de jours suivant le début de la protection vaccinale (après la dernière dose + 14 jours), permettant de suivre la durée de la protection. Pour tous les cas étudiés, le groupe de comparaison est constitué d'individus du même groupe d'âge qui n'ont pas été vaccinés et n'ont pas connu d'infection antérieure au COVID-19.



Les lignes verticales autour de chaque point du graphique représentent l'intervalle de confiance à 95%. Plus l'intervalle est étroit, plus l'estimation de l'efficacité vaccinale est précise.

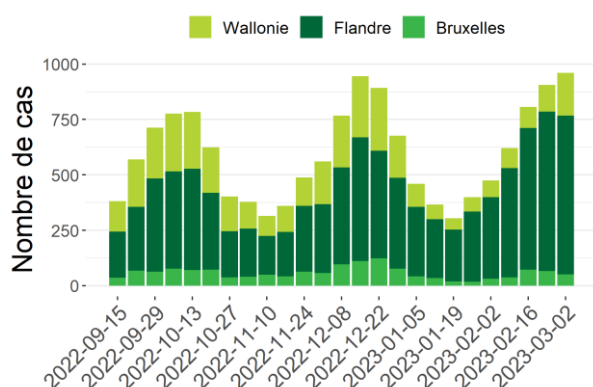
3.5. HOSPITALISATIONS POUR COVID-19

Note : A partir du 2 mars, les hôpitaux n'envoient plus leurs données directement à Sciensano, mais au SPF Santé publique. Le SPF Santé publique transmet ensuite ces données afin que Sciensano puisse les traiter et en faire rapport comme auparavant.

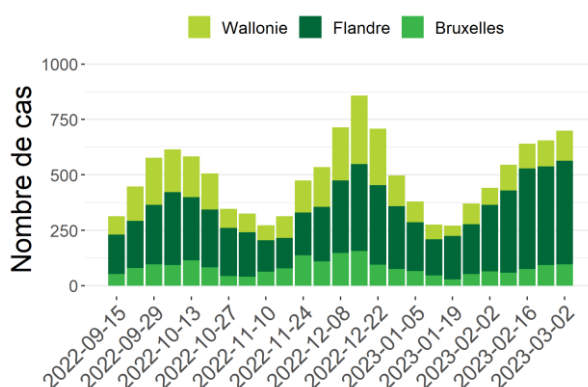
3.5.1. Situation dans les hôpitaux

Au cours de la période du 2 mars 2023 au 8 mars 2023, 961 patients ont été hospitalisés en raison de COVID-19 (“hospitalisation pour COVID-19”) et 700 patients ont été hospitalisés pour une autre raison mais ont été testés positifs au COVID-19 dans le cadre d’un screening (“hospitalisation avec COVID-19”). Les figures ci-dessous présentent l’évolution des entrées à l’hôpital pour et avec COVID-19, par période de sept jours. Sur cette même période, 1 288 personnes ont quitté l’hôpital (incluant les patients hospitalisés avec COVID-19).

Evolution du nombre d'entrées pour COVID-19 à l'hôpital



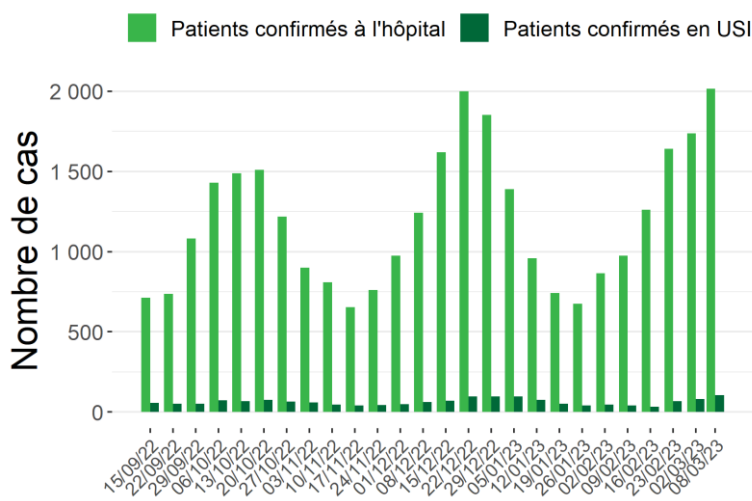
Evolution du nombre d'entrées avec COVID-19 à l'hôpital



Les dates affichées sur l'axe horizontal indiquent le premier jour de chaque période de sept jours. Note : Il est possible que des corrections soient apportées rétrospectivement aux chiffres des jours précédents.

Le 8 mars 2023, 2 015 lits d'hôpital dont 104 lits en unité de soins intensifs étaient occupés par des patients COVID-19 confirmés en laboratoire ; 26 patients nécessitaient une assistance respiratoire et 1 une ECMO (Oxygénation par membrane extra-corporelle). Au cours des 7 derniers jours, le nombre total de lits d'hôpital occupés a augmenté de 257, dont 27 lits occupés supplémentaires en soins intensifs.

Evolution du nombre de cas hospitalisés (données rapportées une fois par semaine)



Nombre d'hôpitaux participants : 103 (8 mars 2023)

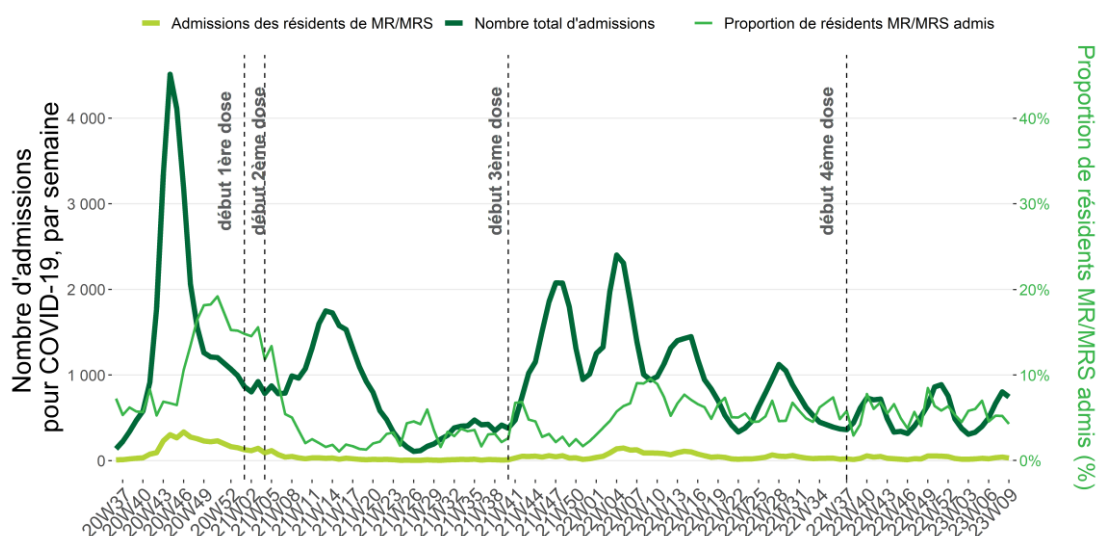
3.5.2. Provenance des patients hospitalisés pour COVID-19

Le nombre de nouvelles hospitalisations que nous rapportons comprend uniquement les patients présentant une infection COVID-19 confirmée et admis en raison de celle-ci. Les patients admis en raison d'une pathologie différente mais ayant un test positif au COVID-19 sont exclus. Les admissions hospitalières de patients avec une infection COVID-19 confirmée sont classées dans le graphe ci-dessous en fonction de la provenance des patients. Cela nous permet d'avoir une vue sur le nombre de nouveaux patients COVID-19 venant d'une maison de repos ou d'une autre institution de soins de longue durée.

Sur les 961 admissions rapportées pour la période du 2 mars 2023 au 8 mars 2023, 862 nouvelles admissions ont été rapportées avec une distinction selon la provenance du patient. Pour cette période, 38 (sur les 862) admissions provenaient d'une maison de repos/et de soins ou d'un autre établissement de soins de longue durée.

La figure ci-dessous indique l'évolution du nombre de nouvelles hospitalisations COVID-19 pour l'ensemble des patients et pour les résidents de MR/MRS, ainsi que le pourcentage de résidents de MR/MRS parmi les patients hospitalisés.

Évolution des hospitalisations et de la proportion de résidents de MR/MRS admis, Belgique



Les caractéristiques des patients hospitalisés sont décrites dans [un rapport](#) publiés toutes les deux semaines.

3.5.3. Taux d'occupation des lits en USI

Le plan d'urgence des hôpitaux est coordonné par le Comité Hospital & Transport Surge Capacity, composé de représentants de différentes autorités, de la Défense, des coupoles hospitalières, du comité scientifique et d'autres experts. Le plan comprend plusieurs phases.

De base, les hôpitaux réservent en permanence 15% du nombre total de lits de soins intensifs accrédités pour des patients COVID-19 confirmés.

En fonction du taux d'occupation des lits en USI, il peut être décidé de passer vers la phase 1 et de mettre davantage de lits d'USI accrédités à disposition de patients COVID-19. S'il cela n'est pas suffisant, en phase 2, des lits d'USI supplémentaires peuvent être créés.

Le tableau ci-dessous rapporte le nombre de patients COVID-19 en USI pour la Belgique, par province et pour la Région bruxelloise en date du 8 mars 2023. Le taux d'occupation des lits USI est calculé sur base du nombre de lits USI accrédités.

	Nombre de lits USI accrédités*	Nombre de patients COVID-19 en USI	Estimation du taux d'occupation de lits USI accrédités par des patients COVID-19
Belgique	2000	104	5%
Antwerpen	297	14	5%
Brabant wallon	23	0	0%
Hainaut	259	6	2%
Limburg	151	5	3%
Liège	225	7	3%
Luxembourg	43	2	5%
Namur	97	3	3%
Oost-Vlaanderen	265	24	9%
Vlaams-Brabant	141	8	6%
West-Vlaanderen	224	22	10%
Région bruxelloise	275	13	5%

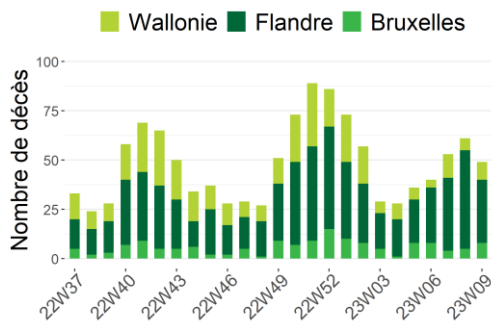
*Nombre total de lits USI accrédités en septembre 2022. Celui-ci comprend à la fois les lits USI mis à disposition des patients COVID-19 et les lits USI disponibles pour les autres patients.

3.6. ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ COVID-19

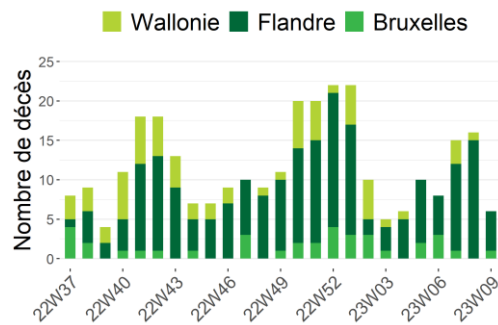
3.6.1. Mortalité par région

Pour la période du 27 février 2023 au 5 mars 2023, 49 décès ont été rapportés, 49% étaient des hommes et 27% des femmes; 32 en Flandre, 9 en Wallonie et 8 à Bruxelles. Les décès sont présentés par semaine, et classés par région en fonction du lieu de décès.

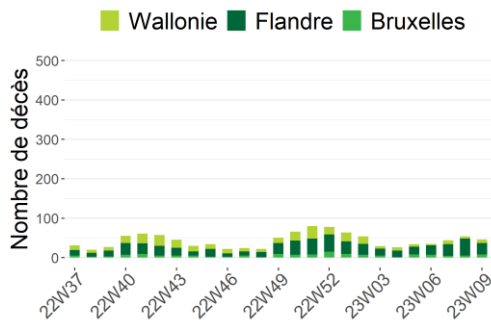
Evolution du nombre de décès COVID-19 par région et par semaine



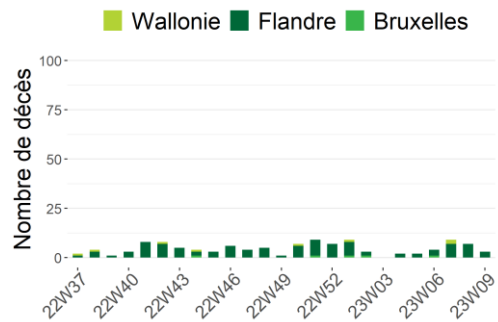
Evolution du nombre de décès COVID-19 parmi les résidents des maisons de repos (tous lieux de décès confondus) par région et par semaine, depuis la semaine 37



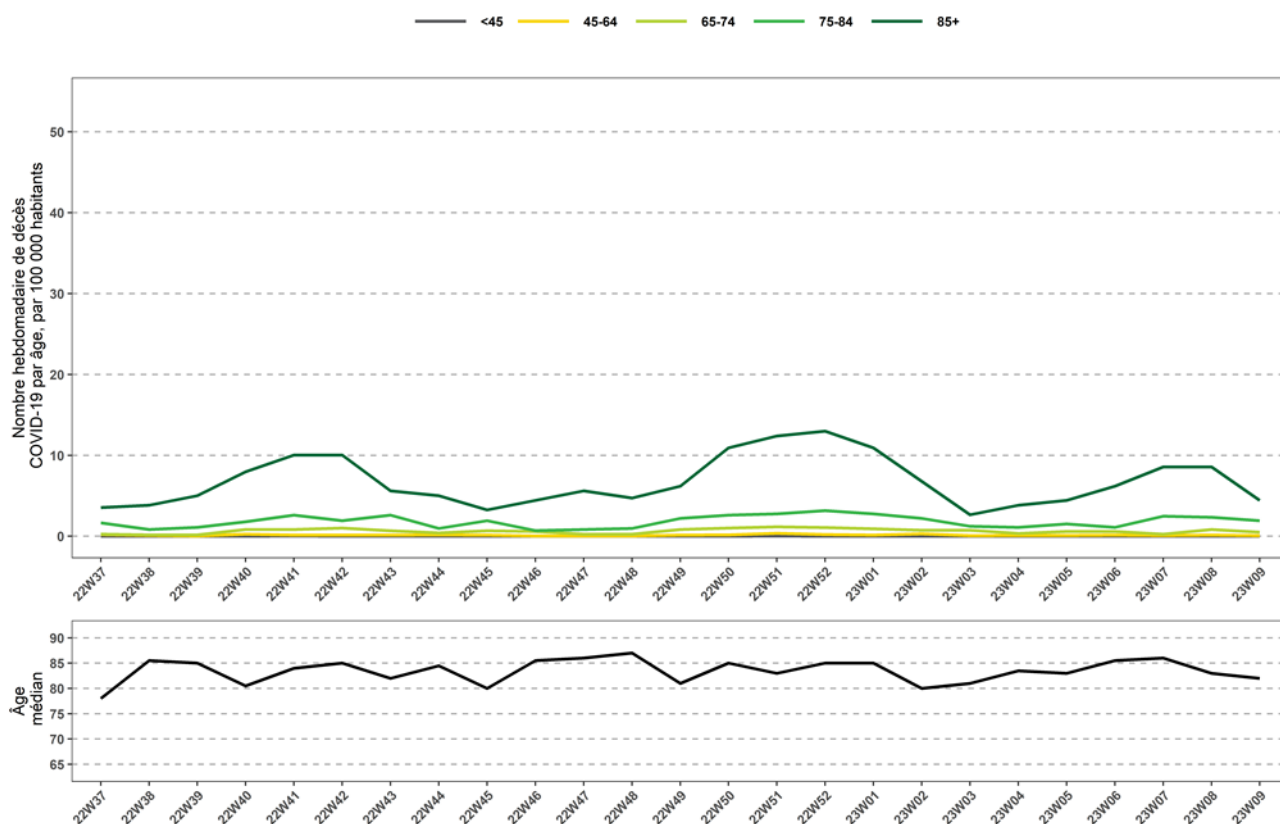
Evolution du nombre de décès COVID-19 en hôpital par région et par semaine



Evolution du nombre de décès COVID-19 en maisons de repos par région et par semaine



Evolution du taux hebdomadaire de mortalité COVID-19 par groupe d'âge et évolution de l'âge médian des personnes décédées.



Total des décès rapportés du 27 février 2023 au 5 mars 2023

Lieu de décès	Flandre		Bruxelles		Wallonie		Belgique	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Hôpital *	29	91%	8	100%	9	100%	46	94%
<i>Cas confirmés</i>	28	97%	8	100%	9	100%	45	98%
<i>Cas possibles</i>	1	3%	0	0%	0	0%	1	2%
Maison de repos	3	9%	0	0%	0	0%	3	6%
<i>Cas confirmés</i>	3	100%	0	N/A	0	N/A	3	100%
<i>Cas possibles</i>	0	0%	0	N/A	0	N/A	0	0%
Autres collectivités résidentielles	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Domicile et autre	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Inconnu	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	32	100%	8	100%	9	100%	49	100%

Les décès à l'hôpital incluent les résidents de maison de repos et maison de repos et de soin qui décèdent à l'hôpital. Des analyses complémentaires concernant les décès des résidents de maison de repos sont présentés dans le chapitre ci-dessous sur les maisons de repos.

* Depuis le 2/3/2022, la mortalité COVID-19 dans les hôpitaux n'est plus collectée par Sciensano mais par le SPF Santé publique.

Pour plus d'informations sur le lieu de décès, veuillez consulter le point 6 du document [questions fréquemment posées](#).

3.6.2. Mortalité par province

Le tableau ci-dessous indique la répartition des décès survenus du 27 février 2023 au 5 mars 2023 ainsi que le taux de décès par 100 000 habitants, par province et pour la Région bruxelloise.

Provinces*	Nombre de décès	Taux de décès par 100 000 habitants
Antwerpen	10	0,53
Brabant wallon	1	0,24
Hainaut	5	0,37
Liège	2	0,18
Limburg	4	0,45
Luxembourg	0	0,00
Namur	2	0,40
Oost-Vlaanderen	8	0,52
Vlaams-Brabant	3	0,26
West-Vlaanderen	7	0,58
Région bruxelloise	7	0,57

*Quand la province de résidence n'est pas connue, la province où le décès a eu lieu a été utilisé

3.7. SURVEILLANCE DE LA MORTALITÉ (TOUTES CAUSES CONFONDUES)

3.7.1. Be-MOMO (Belgium Mortality Monitoring)

En Belgique, la surveillance de la mortalité (toutes causes confondues), Be-MOMO, est basée sur les données du Registre National. Il y a 2 semaines d'attente nécessaires pour obtenir une exhaustivité de plus de 95 %, les chiffres des dernières semaines sont donc préliminaires. Pour plus d'informations sur Be-MOMO : <https://epistat.sciensano.be/momo/>.

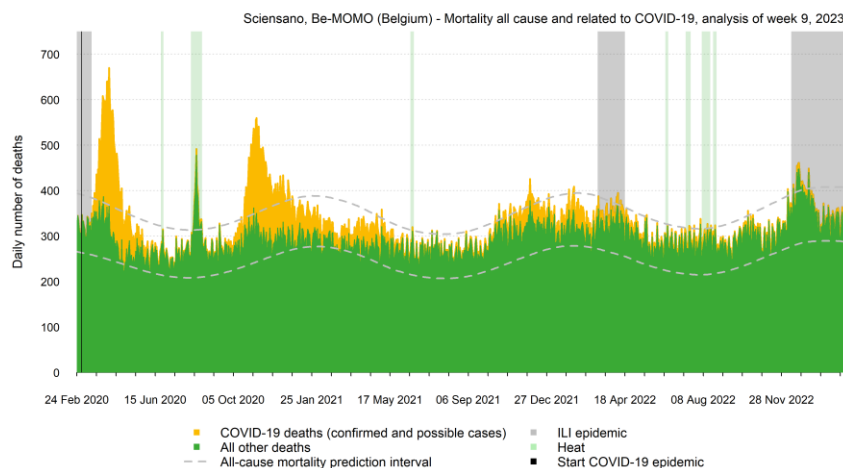
Plus d'information sur la surmortalité dans le [rapport sur la surmortalité durant la 1re et 2e vague de l'épidémie de COVID-19 en Belgique](#).

Plus d'information sur la surmortalité durant 2022 dans le [communiqué de presse du 26 janvier 2023](#).

La semaine 7 (13 février 2023) n'a pas présenté de surmortalité statistiquement significative. Au niveau régional, il y a eu un jour avec une surmortalité chez les hommes entre 15 à 64 ans et à partir de 85 ans en Wallonie, et chez les femmes de 15 à 64 ans à Bruxelles. Le nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues, a légèrement augmenté par rapport à la semaine précédente.

Au cours de la semaine 7, 2% de tous les décès observés étaient associés à la COVID-19 (3% en Flandre, 2% en Wallonie et 2% à Bruxelles).

Nombre de décès toutes causes confondues et mortalité COVID-19 soustraite, jusqu'au 26/02/23 (sur base des données collectées jusqu'au 04/03/23), Belgique

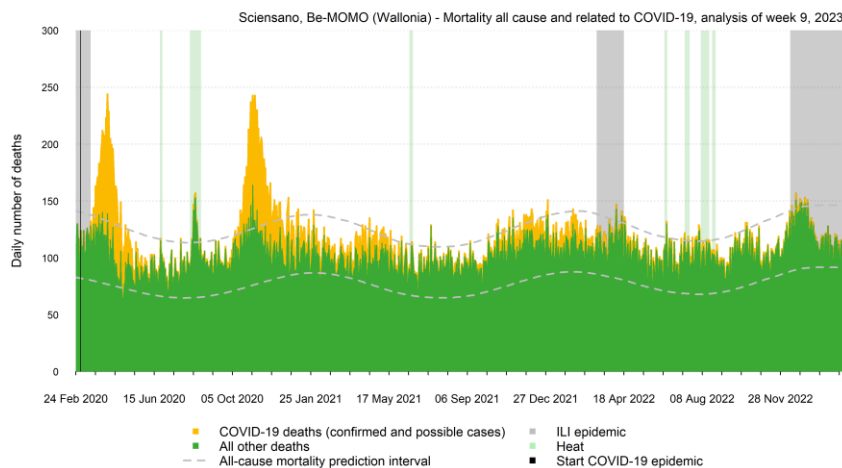


Comment lire ce graphique ? Quand le nombre de décès par jour dépasse les limites supérieures ou inférieures des décès prévus par la modélisation (lignes pointillées grises), il y a une surmortalité ou une sous-mortalité statistiquement significative. La zone orange représente le nombre de décès lié à la COVID-19 (cas confirmés et possibles, tous lieux de décès) qui a été soustrait au nombre de décès toutes causes confondues.

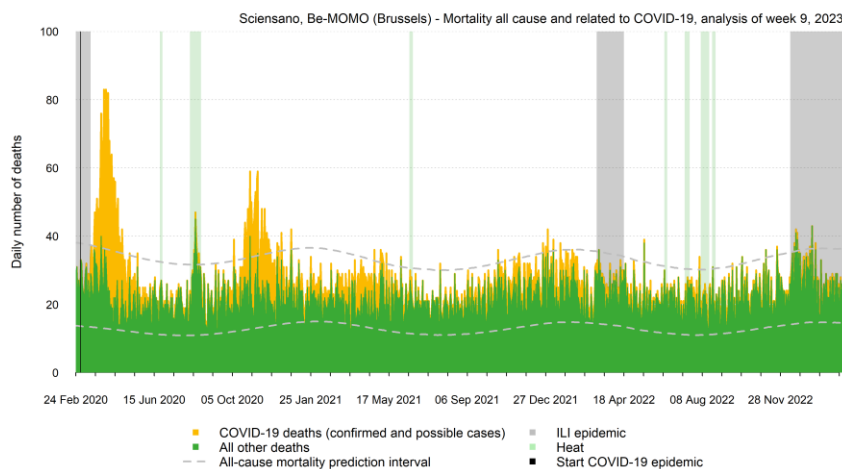
Nombre de décès toutes causes confondues par semaine (Belgique)

Semaine	Date du lundi	Nombre de décès observés	Nombre de décès attendus (Be-MOMO)	Nombre de décès supplémentaires	Nombre de jours avec surmortalité	Excès de mortalité (%)	Taux brut de mortalité (100 000 habitants)
2023-W04	23/01/2023	2 292	2 427	-	0	-	19,7
2023-W05	30/01/2023	2 351	2 427	-	0	-	20,2
2023-W06	06/02/2023	2 297	2 428	-	0	-	19,7
2023-W07	13/02/2023	2 382	2 427	-	0	-	20,5

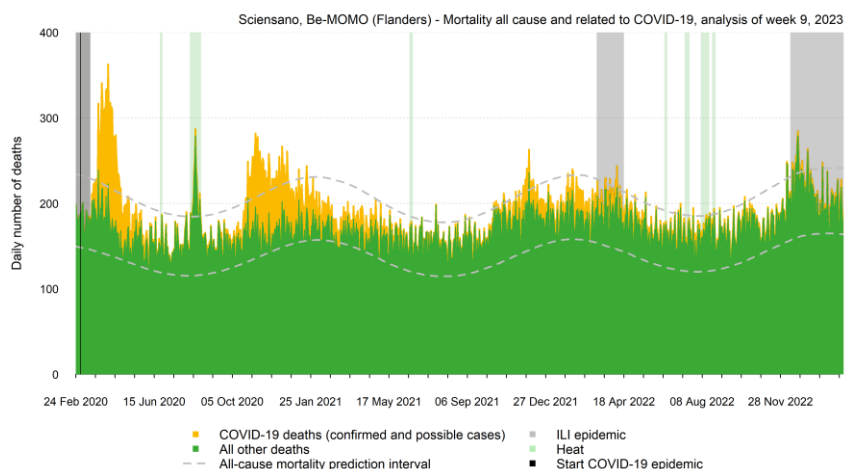
Nombre de décès toutes causes confondues et mortalité COVID-19 soustraite, jusqu'au 26/02/23 (sur base des données collectées jusqu'au 04/03/23), Wallonie



Nombre de décès toutes causes confondues et mortalité COVID-19 soustraite, jusqu'au 26/02/23 (sur base des données collectées jusqu'au 04/03/23), Bruxelles



Nombre de décès toutes causes confondues et mortalité COVID-19 soustraite, jusqu'au 26/02/23 (sur base des données collectées jusqu'au 04/03/23), Flandre



La surmortalité durant l'épidémie de COVID-19

Vous trouverez un résumé de la surmortalité durant le printemps 2020 dans le [bulletin épidémiologique hebdomadaire du 19/06/2020](#).

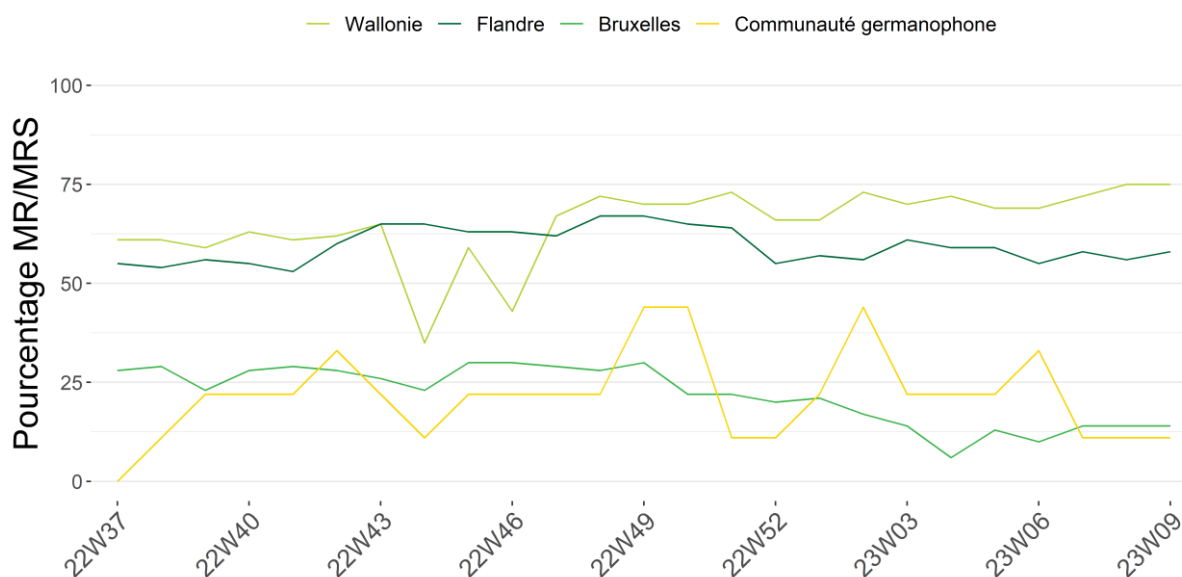
EuroMOMO

EuroMOMO publie [un bulletin hebdomadaire](#) sur la mortalité toutes causes confondues dans les pays et régions participant au réseau de collaboration EuroMOMO. Le nombre de décès au cours des dernières semaines doit être interprété avec prudence car il y a un délai d'environ trois semaines pour obtenir des données significatives de surmortalité.

3.8. SURVEILLANCE EN MAISON DE REPOS ET DE SOINS

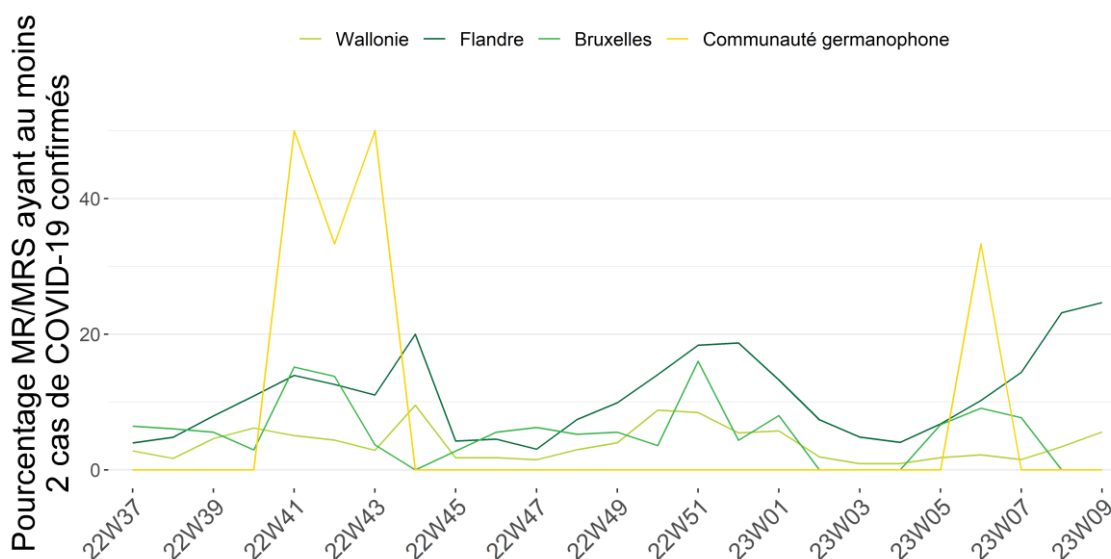
Afin de suivre la situation dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS), plusieurs indicateurs sont utilisés et suivis de manière hebdomadaire (du lundi au dimanche). Lors de l'interprétation de ces données, il est important de prendre en compte le taux de participation hebdomadaire (voir figure ci-dessous). Le taux de participation pour la semaine du 27/02/23 au 05/03/23 (inclus), est de 58 % en Flandre, 75 % en Wallonie, 14 % à Bruxelles et 11 % en Communauté germanophone.

Pourcentage de MR/MRS ayant envoyé leurs données au moins une fois au cours de la semaine concernée (du lundi au dimanche), depuis la semaine 37*



Le graphique ci-dessous montre le pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 2 cas COVID-19 confirmés par rapport au nombre de MR/MRS ayant participé ce jour-là, à partir du 12 septembre 2022.

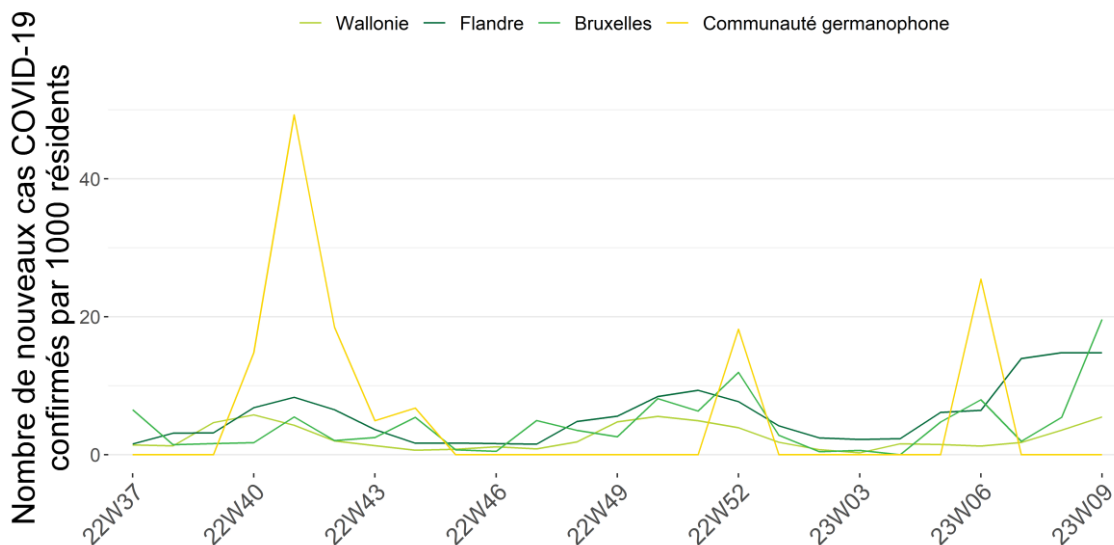
Pourcentage de MR/MRS ayant rapporté au moins 2 cas COVID-19 confirmés (le mardi), depuis la semaine 37*



*Les données pour la Wallonie ne comprennent pas celles de la communauté germanophone.

Le graphique ci-dessous montre l'incidence (nombre de nouveaux cas) par semaine (rapportés du lundi au dimanche) des cas COVID-19 confirmés en MR/MRS pour 1 000 résidents, par région/communauté. La somme des nouveaux cas, rapportés une fois par semaine, est représentée sur le graphique.

Incidence par semaine des cas COVID-19 confirmés en MR/MRS belges pour 1 000 résidents, par région/communauté, depuis la semaine 37.*

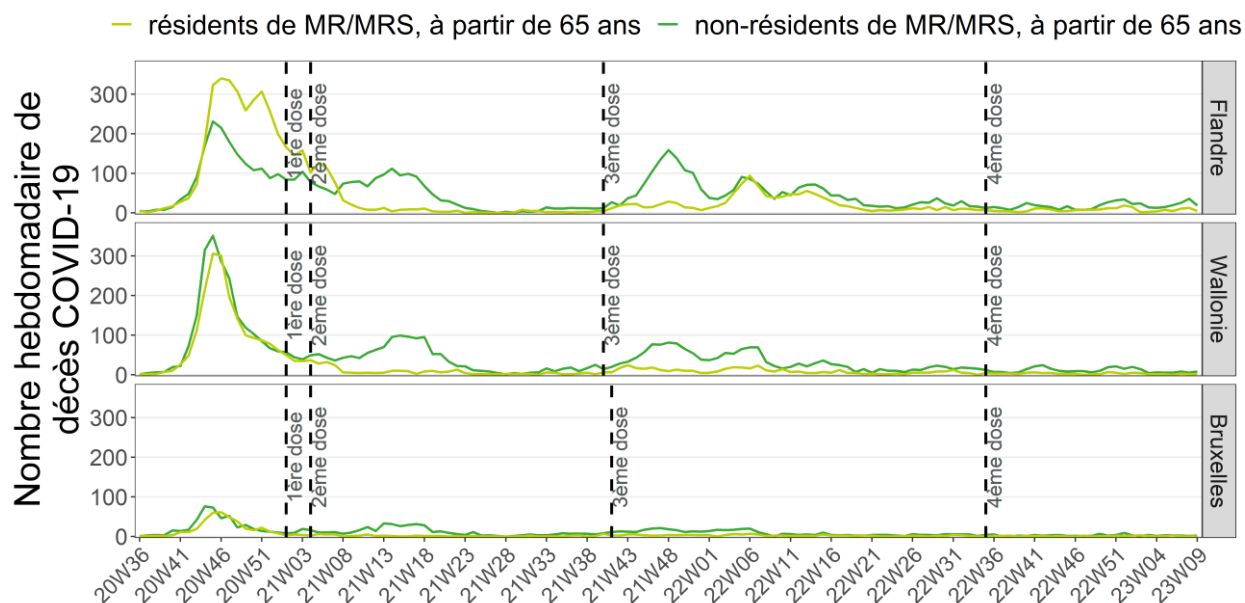


*Les données pour la Wallonie ne comprennent pas celles de la communauté germanophone.

Ces informations, ainsi que le nombre d'admissions à l'hôpital de résidents de MRS pour COVID-19 peuvent être consultées sur [le dashboard de Sciensano](https://www.info-coronavirus.be/fr/) (dashboard-Situation en MRS).

Entre 27 février 2023 et 5 mars 2023, 6 résidents de MR/MRS sont décédés du COVID-19, dont 3 en MR/MRS (3 en Flandre, 0 à Bruxelles, 0 en Wallonie), 3 à l'hôpital (2 en Flandre, 1 à Bruxelles, 0 en Wallonie) et 0 dans d'autres lieux. Pour cette période, la proportion de résidents de MR/MRS par rapport au nombre total de décès COVID-19 est de 12%.

Evolution du nombre de décès COVID-19 par semaine et par région des personnes de plus de 65 ans résidant ou non en maison de repos



Note : Les lignes verticales indiquent les dates auxquelles les différentes doses ont commencé à être administrées aux résidents de MR/MRS.

Nombre de décès COVID-19 (confirmés et probables) parmi les résidents des maisons de repos par lieu de décès et par région pour la période du 12/09/22 au 05/03/23

Lieu de décès	Wallonia		Flandres		Bruxelles		Belgique	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Hôpital	57	88	90	47	31	86	178	61
Maisons de repos	8	12	103	53	5	14	116	39
TOTAL	65	100	193	100	36	100	294	100

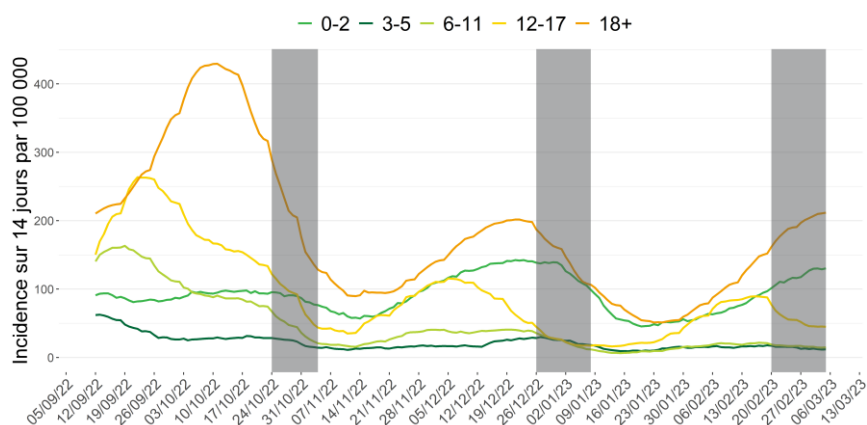
3.9. SITUATION COVID-19 POUR LES ENFANTS

La situation épidémiologique des enfants entre 3 et 17 ans est suivie de près depuis le début de l'épidémie.

Les graphiques utilisés dans cette section sont produits à partir de la surveillance des laboratoires cliniques qui rapportent tous les tests analysés par âge.

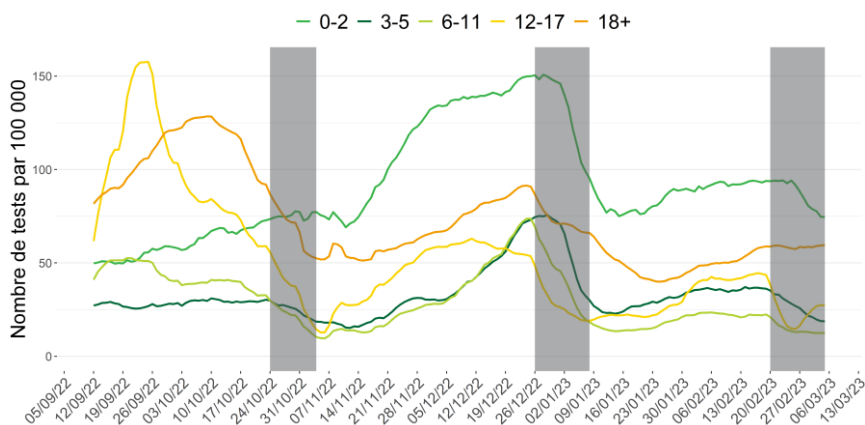
L'évolution du nombre de cas confirmés est calculée à partir des résultats de tests rapportés par les laboratoires. Le nombre de tests effectués (positifs et négatifs) permet d'interpréter l'évolution de l'incidence par tranche d'âge dans le contexte des changements de stratégie de testing. Les groupes d'âge utilisés pour l'analyse de l'incidence et du nombre de tests sont définis en fonction des niveaux scolaires (bien que les tranches d'âge ne correspondent pas parfaitement aux niveaux scolaires).

Incidence cumulée sur 14 jours, par tranche d'âge, par 100 000 habitants de la tranche d'âge, 12/09/22 (semaine 37) au 05/03/23 (semaine 9), Belgique.



Source : surveillance COVID-19 centralisée de Sciensano basée sur les laboratoires. Les zones grisées indiquent les périodes de vacances scolaires (les périodes de vacances différent en Communauté française et flamande).

Nombre de tests effectués (moyenne glissante sur 7 jours) par tranche d'âge et pour 100 000 habitants de la tranche d'âge, 12/09/22 (semaine 37) au 05/03/23 (semaine 9), Belgique.



Source : surveillance COVID-19 centralisée de Sciensano basée sur les laboratoires. Les zones grisées indiquent les périodes de vacances scolaires (les périodes de vacances différent en Communauté française et flamande).

3.10. SURVEILLANCE BASÉE SUR LES EAUX USÉES

La surveillance de la circulation du SARS-CoV-2 via les eaux usées a démarré en septembre 2020. Depuis cette date, la concentration de SARS-CoV-2 à l'entrée de 42 stations d'épuration est mesurée deux fois par semaine. Le suivi de l'évolution de la quantité de SARS-CoV-2 excrétée par les patients infectés permet de détecter une résurgence de circulation ainsi que l'atteinte de la circulation maximale lors d'une vague. Cette surveillance est considérée comme complémentaire à la surveillance basée sur les cas.

Les stations d'épuration suivies, ainsi que leur couverture géographique et de population, peuvent être consultées en ligne sur [le Dashboard COVID-19 de Sciensano](#). Au total, cette surveillance couvre 45 % de la population en Belgique, avec une couverture plus importante pour les zones citadines, telles que les régions autour de Bruxelles, Gand, Anvers, Liège et Charleroi.

La présente surveillance est basée sur trois indicateurs d'alertes :

- L'indicateur nommé « Haute circulation » indique les zones de circulation élevée du virus pour la semaine en cours. Cela correspond à une situation où la charge virale surpasse la moitié de la valeur la plus haute enregistrée durant la 9ème vague, qui a débuté le 21 novembre 2022. Plus d'information sur les dates des vagues peut être consulté en ligne dans la [FAQ](#) .
- L'indicateur « Augmentation rapide » indique les zones dans lesquelles la circulation virale a augmenté rapidement par rapport à la semaine précédente, avec une pente de plus de 70 %.
- Enfin, l'indicateur « Tendance à la hausse » indique les zones où les charges virales sont en hausse depuis plus de six jours.

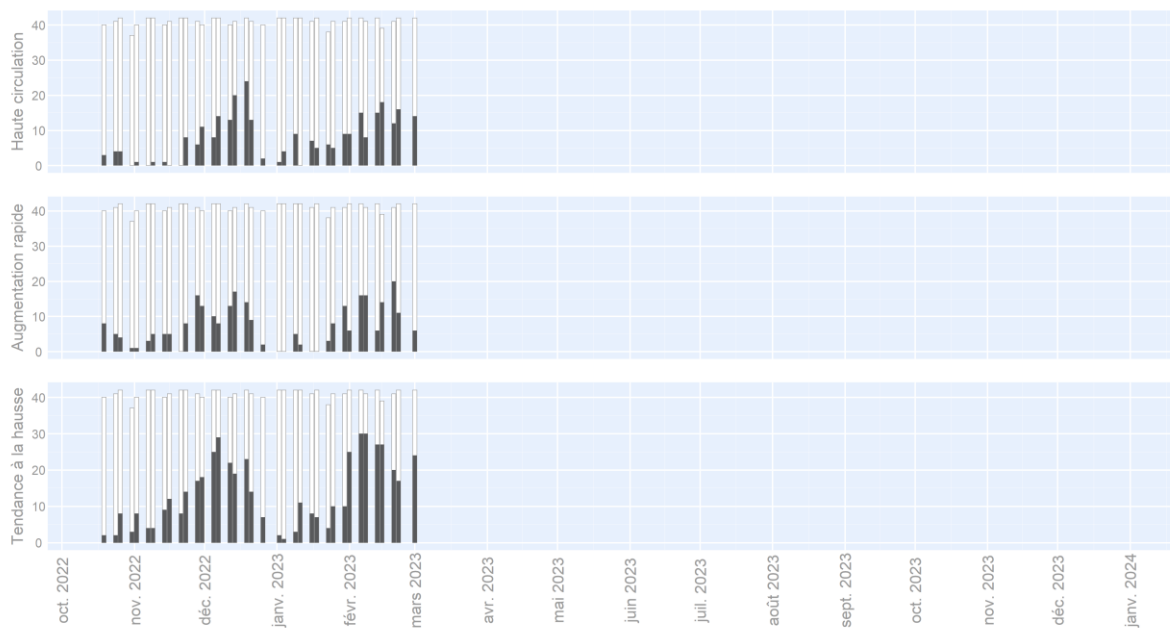
Généralement, lorsque les charges virales dans les eaux usées commencent à augmenter dans une région, l'indicateur « Tendance à la hausse » sera le premier à devenir positif. Si les charges virales augmentent rapidement, l'indicateur « Augmentation rapide » sera alors positif. Enfin, l'indicateur « Haute circulation » deviendra positif si les charges virales atteignent des niveaux équivalents à la moitié de ceux enregistrés lors de la 9ème vague.

Les derniers résultats mesurés le 01/03/2023 durant la semaine 11 indiquent que:

- Au niveau national: Un nombre maximal de zones en Haute Circulation a été enregistré le 15 février 2023 après plusieurs semaines d'augmentation. Depuis cette date, ce nombre diminue lentement. Cependant, la situation diffère entre les trois régions.
- Au niveau régional: Les indicateurs Augmentation Rapide et Tendance à la Hausse sont tous deux positifs à Bruxelles. En Flandre, seul l'indicateur Haute Circulation est positif. En Wallonie, seul l'indicateur Tendance à la Hausse est positif

La Figure ci-dessous présente l'évolution de la somme du nombre de stations positives pour chaque indicateur. Cela permet d'avoir une vue dynamique de l'évolution des indicateurs d'alerte au niveau national.

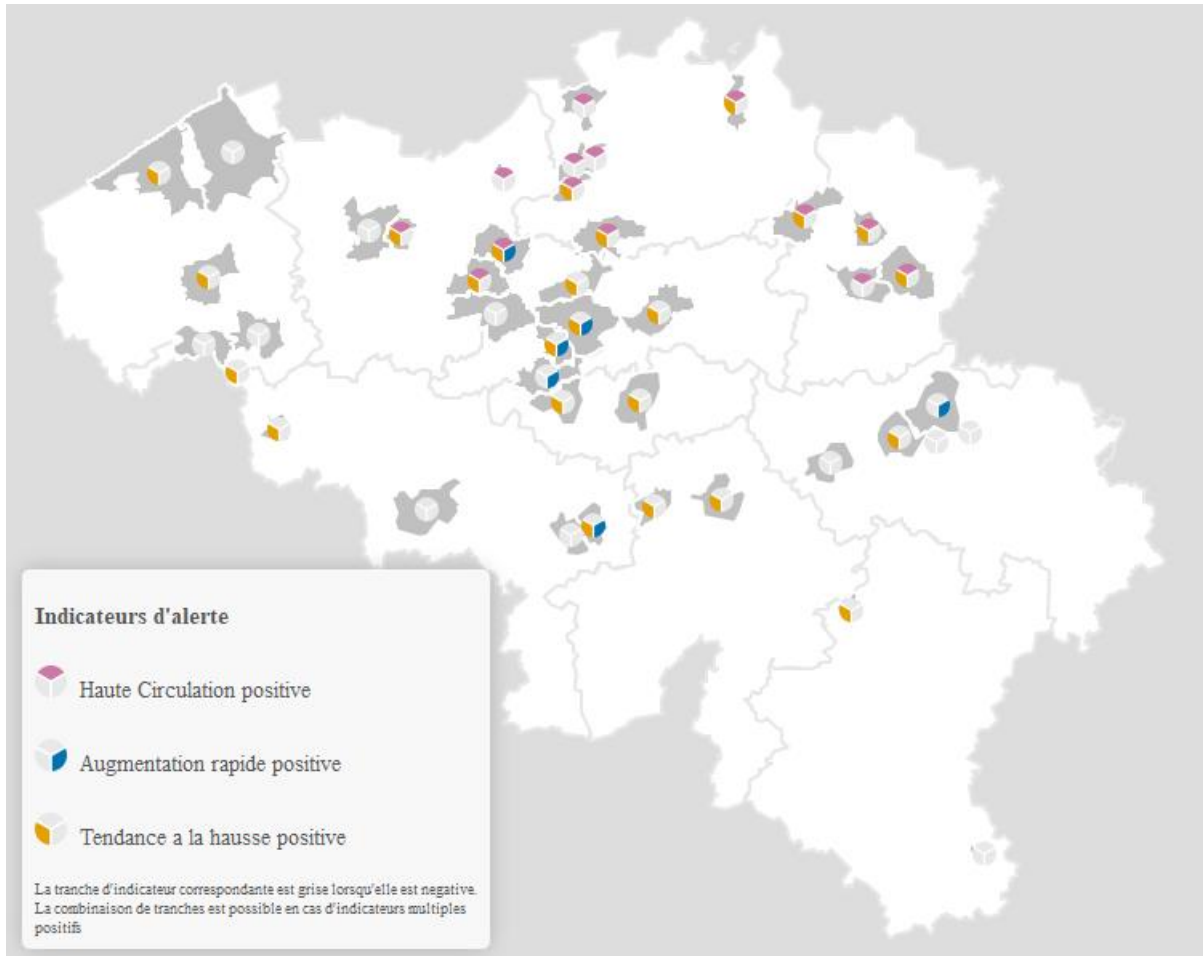
Nombre de zones couvertes par les stations d'épuration des eaux usées présentant des indicateurs d'alerte positifs.



Les barres noires représentent le nombre de stations positives pour chaque indicateur, les barres blanches représentent le nombre total de zones considérées chaque semaine dans la surveillance des eaux usées.

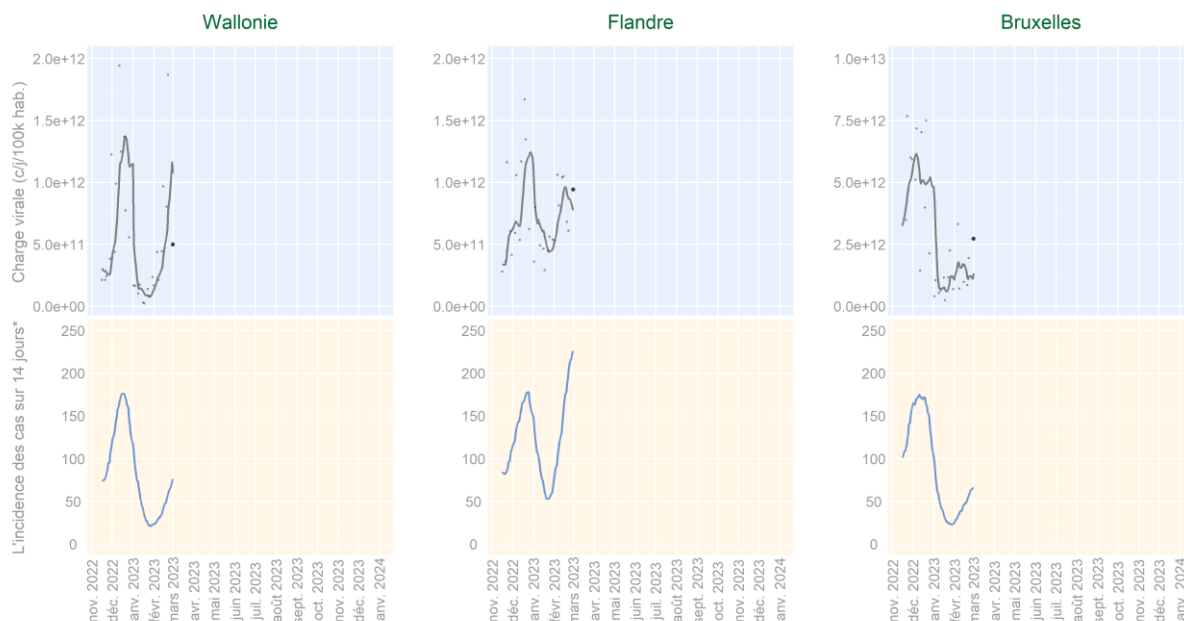
La figure ci-dessous, présente une représentation géographique des trois indicateurs pour chaque zone couverte par la surveillance. La positivité des indicateurs « Haute circulation », « Augmentation rapide » et « Tendence à la hausse » est indiquée par un quartier rose, bleu et orange, respectivement.

Représentation géographique des indicateurs pour les zones couvertes par la surveillance.



Les charges virales mesurées dans chaque région sont présentées sur les figures ci-dessous, avec en parallèle l'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas.

Charge virale de SARS-CoV-2 et incidence des cas sur 14 jours dans la population couverte par la surveillance des eaux usées.



* moyenne mobile sur 14 jours du nombre de copies de SARS CoV-2 par jour et par 100 000 habitants. Les résultats des tests PCR sont exprimés en copies du virus par ml. En prenant en compte le débit à l'entrée des stations d'épuration et la population qu'elles représentent, les résultats peuvent être exprimés en copies du virus par jour et par 100 000 habitants.

Les indicateurs d'alerte pour chaque région sont repris dans le tableau ci-dessous.

Indicateurs d'alerte remplis (1) ou non (0) par région.

Régions	Couverture de la population	Haute Circulat.	Augment. Rapide	Tendance à la Hausse	Charge virale normalisée (%) ¹	Charge virale moyenne ²	Évolution de la charge virale (%/semaine) ³	Jours d'augment. ⁴
Bruxelles	100%	0	1	1	34	2.73	149	14
Flandre	41%	1	0	0	63	0.94	1	3
Wallonie	31%	0	0	1	21	0.50	49	15

¹ : la charge virale, normalisée par rapport à la charge virale maximale mesurée dans la zone correspondante durant la neuvième vague (21 novembre 2022 - 01 janvier 2023).

² : la charge virale calculée sur la réplique des trois fragments de gènes ciblés (N1, N2 et E). La charge virale est exprimée en 10¹² copies/jour/100 000 habitants.

³ : la pente (%/semaine) de la moyenne mobile des 7 derniers jours de la charge virale (si la concentration correspondante est supérieure à la limite de quantification estimée).

⁴ : le nombre cumulé de jours d'augmentation de la moyenne mobile des 14 derniers jours de la charge virale.

Plus d'informations sur la méthodologie et l'analyse des résultats peuvent être obtenus dans [le dernier rapport hebdomadaire](#) de la surveillance du SARS-CoV-2 dans les eaux usées ainsi que dans le document sur la [méthodologie](#), accessibles en ligne sur le site de Sciensano.

3.11. SURVEILLANCE PAR DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

3.11.1. Surveillance des syndromes grippaux par le réseau des médecins vigies

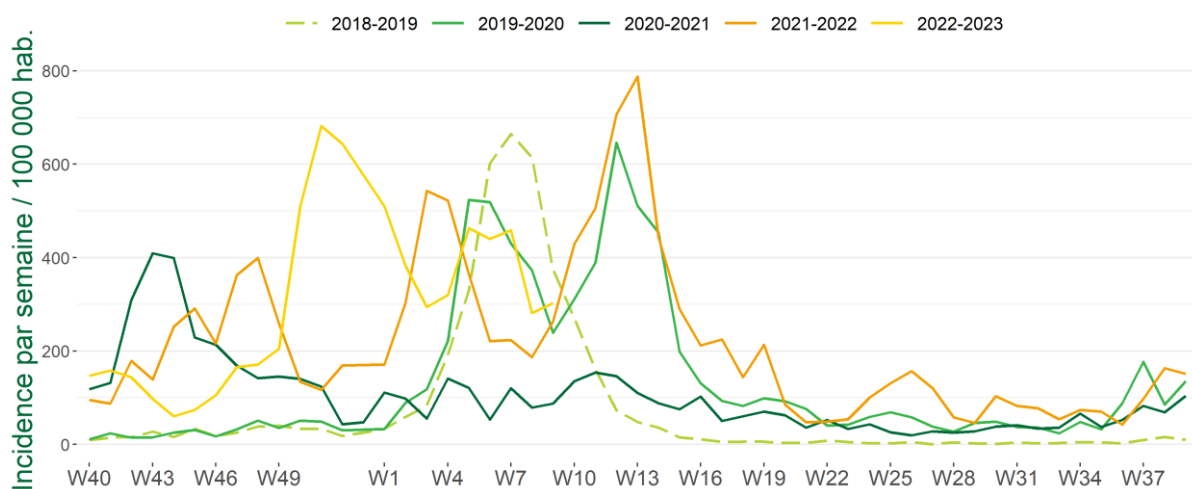
Le réseau sentinelle des médecins généralistes enregistre en continu les consultations en médecine générale pour les syndromes grippaux et les infections aiguës des voies respiratoires. Etant donné que ces symptômes peuvent être causés par des pathogènes différents du virus de la grippe, des échantillons sont prélevés de façon aléatoire et sont analysés par le Centre national de référence de la grippe. Ces échantillons sont prélevés via un écouvillon nasal et sont testés pour le virus de la grippe mais également pour un certain nombre d'autres virus respiratoires (y compris, depuis mars 2020, pour le SARS-CoV-2). Le réseau compte environ 100 cabinets de médecins généralistes répartis dans toute la Belgique qui enregistrent les données sur base volontaire.

La figure ci-dessous montre le nombre de consultations par semaine pour syndromes grippaux et infections respiratoires aiguës pour 100 000 habitants, pour les 5 dernières saisons de grippe.

Au cours de la saison de grippe de 2019-2020, une dichotomie claire a été observée, le premier pic étant expliqué par la grippe et le deuxième pic et ses ramifications par l'émergence du SARS-CoV-2. Les pics ultérieurs s'expliquent également par une vague de COVID-19 ou une épidémie de grippe.

Au cours de la semaine du 27 février 2023 au 5 mars 2023, l'incidence des consultations en médecine générale pour symptômes grippaux est resté stable à 303 consultations pour 100 000 habitants.

Symptômes de la grippe: Incidence des consultations chez le généraliste



3.11.2. Enregistrement des patients avec suspicion de COVID-19 dans le baromètre des médecins généralistes

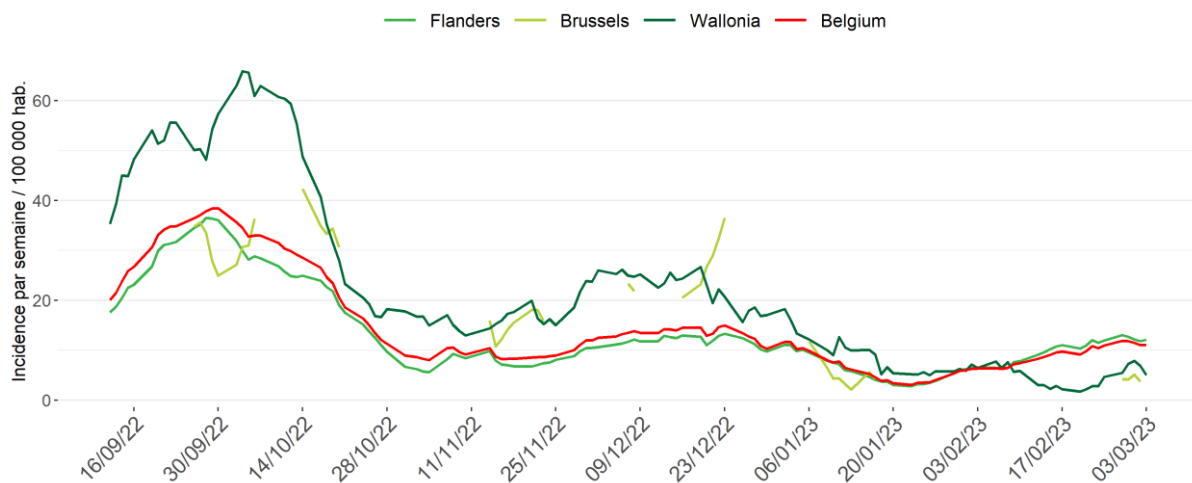
Le baromètre des médecins généralistes est actif depuis octobre 2020. Il a pour but de cartographier les diagnostics de symptômes similaires à ceux du COVID-19, à savoir un cas de COVID-19 possible ou confirmé, un syndrome viral, un syndrome grippal ou une autre infection respiratoire aiguë. Le total (par diagnostic) est calculé en fin de journée sur base des diagnostics codés dans les dossiers médicaux électroniques des médecins généralistes participants.

La semaine passée, le nombre moyen de contacts quotidiens avec un généraliste pour suspicion de COVID-19 pour 100 000 habitants est resté stable en Belgique (en moyenne 11 contacts quotidiens pour 100 000 habitants).

En Wallonie et en Flandres nous observons une stabilisation à une moyenne de 5 et 12 contacts quotidiens pour 100 000 habitants. Et à Bruxelles il y a une stabilisation à une moyenne de 4 contacts quotidiens pour 100 000 habitants. **N.B.** les résultats pour Bruxelles ne contiennent que les données jusqu'au jeudi 2 mars 2023.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre moyen de ces contacts. L'évolution est montrée pour la Belgique ainsi que pour la Flandre, la Wallonie et la Région bruxelloise.

Nombre de contact par jour pour suspicion de COVID-19 par 100 000 habitants, extrapolé à population par district et médecin généraliste



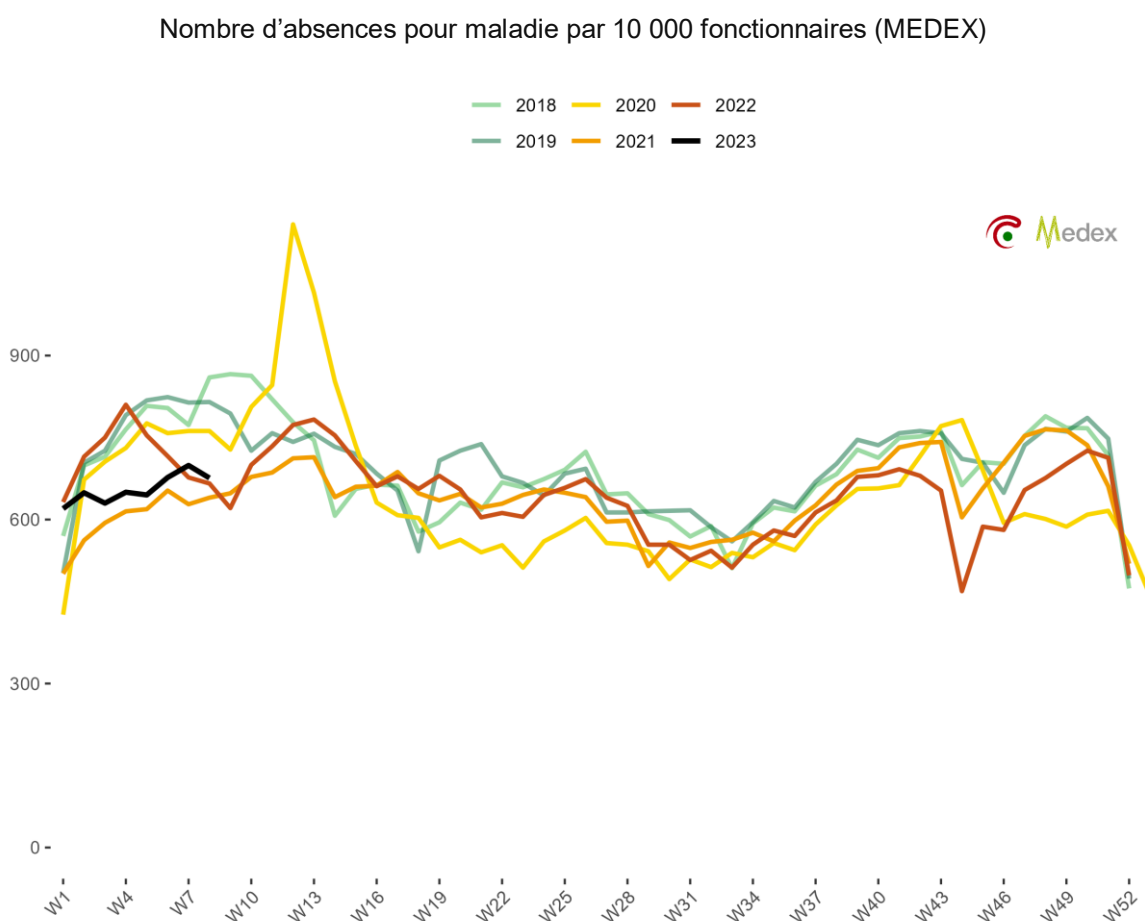
*Each point is a 5-day average (excluding weekends & holidays)

L'intégralité du bulletin hebdomadaire sur les différents virus respiratoires détectés par la surveillance hospitalière des syndromes respiratoires aigus sévères et par le réseau des laboratoires vigies, est disponible via [ce lien](#).

3.12. ABSENCES AU TRAVAIL POUR CAUSE DE MALADIE

L'administration de l'expertise médicale (MEDEX) est responsable du contrôle de la santé des travailleurs issus du service public fédéral. Cela permet de mesurer les conséquences des maladies, des accidents du travail ou d'autres types d'absence chez les fonctionnaires du gouvernement belge (base de données MEDEX, n = 80 529 le 1er janvier 2022). Les données MEDEX des absences journalières des fonctionnaires par maladie sont utilisées pour la surveillance, car elles peuvent être considérées comme un indicateur de l'impact du COVID-19 sur la population active. Il convient de souligner cependant que toutes les absences ne sont pas forcément liées à une infection causée par le SARS-CoV-2. De plus, les certificats de quarantaine ne sont pas inclus dans cette surveillance et ne sont donc pas repris dans les données ci-dessous.

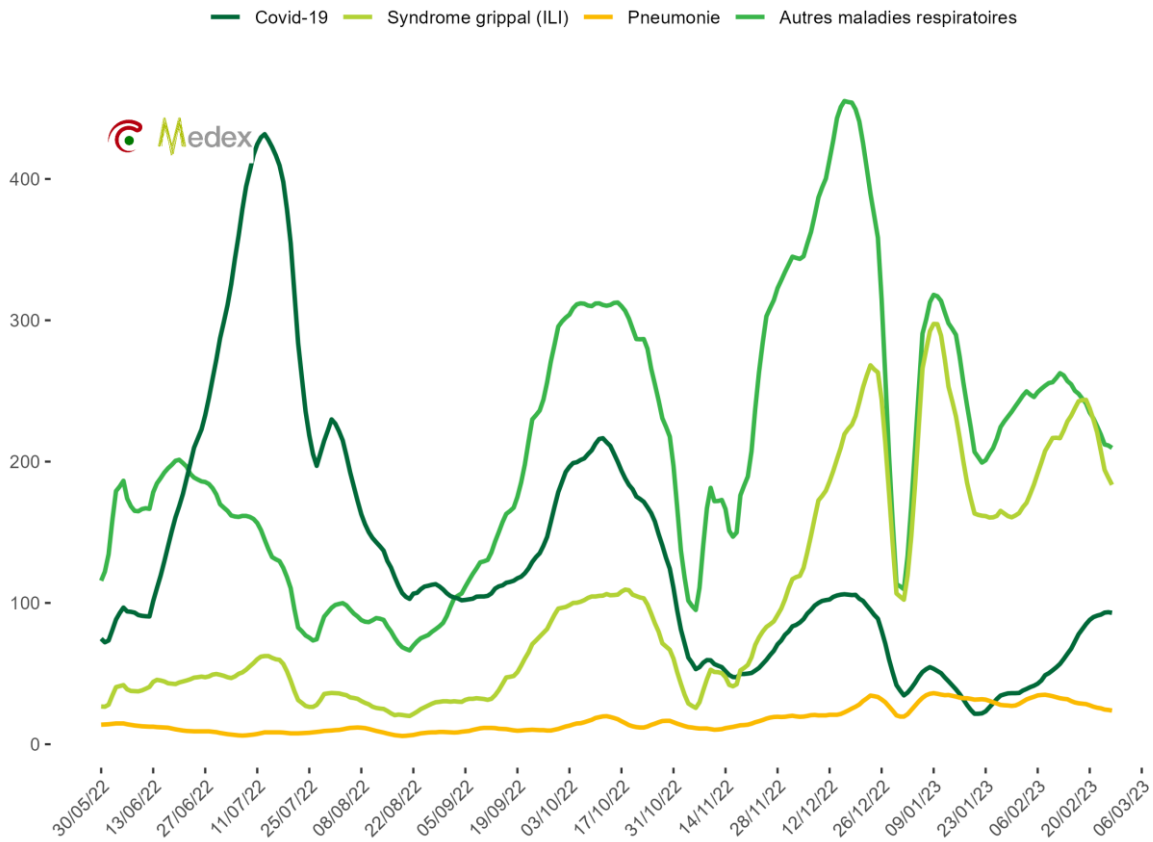
La figure ci-dessous montre les absences journalières pour maladie chez ces fonctionnaires par rapport aux années précédentes.



Les dénominateurs par an sont basés sur le nombre de fonctionnaires enregistrés auprès de Medex au 1er janvier de l'année concernée. Source: [MEDEX](https://www.info-coronavirus.be/fr/)

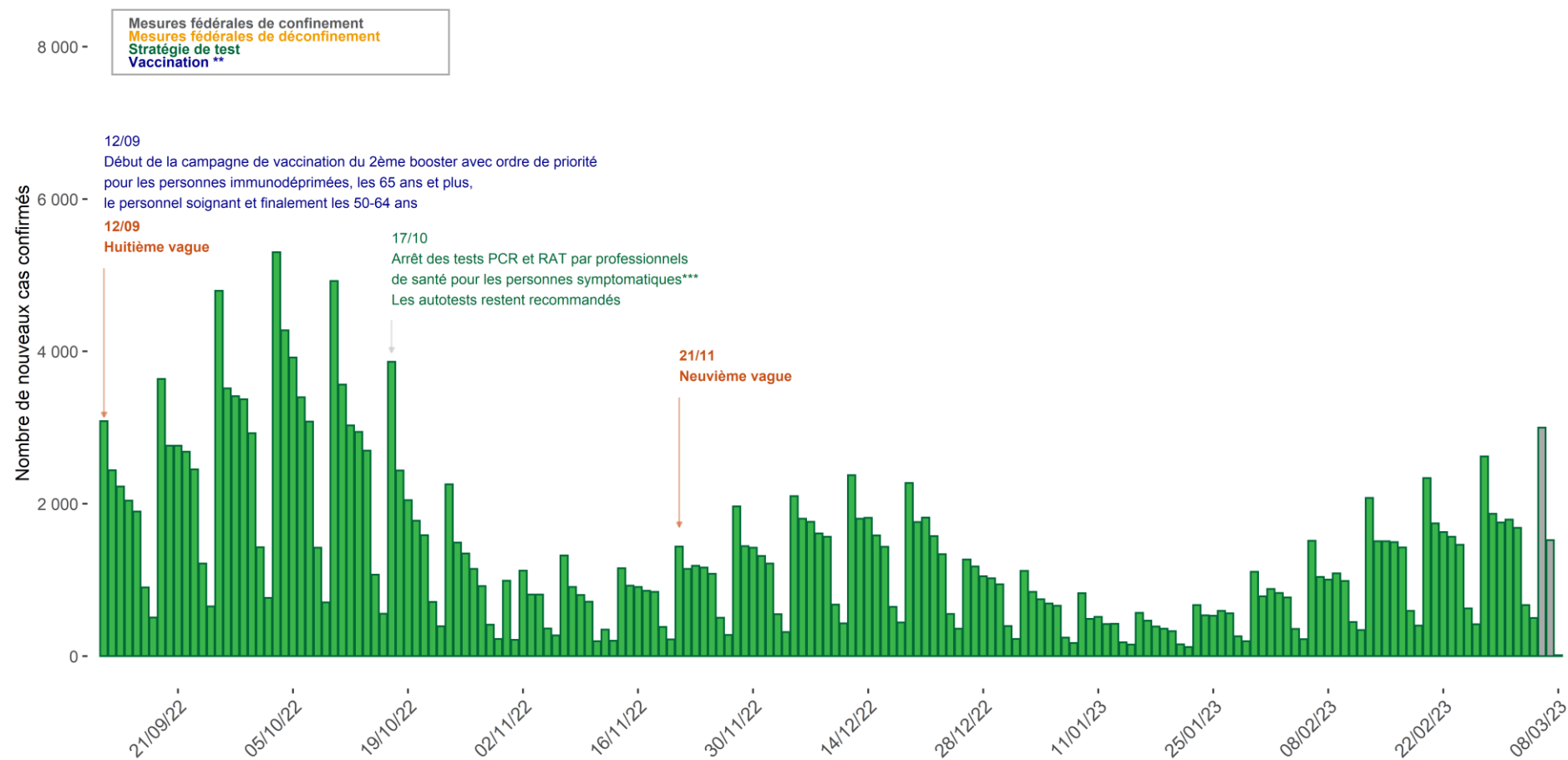
Le diagnostic apposé par le médecin est disponible sur le certificat MEDEX d'incapacité de travail. Ces données sont regroupées sur base des codes ICD 9 (Nomenclature OMS) et de texte libre. La figure ci-dessous indique le nombre de fonctionnaires atteint de maladie respiratoire, par diagnostic mentionné sur le certificat.

Nombre de fonctionnaires malades (MEDEX), par diagnostic (maladies respiratoires uniquement) mentionné sur le certificat, évolution journalière depuis le 12/09/22



Source: [MEDEX](#)

3.13. LIGNE DE TEMPS: CAS CONFIRMÉS DE COVID-19 ET REPONSE À L'ÉPIDÉMIE EN BELGIQUE



*CST = COVID-safe-ticket

**La date exacte de début des phases de vaccination peut varier selon les régions, les dates indiquées sont celles de la région qui a implémenté en premier la phase de vaccination.

***Voir [les procédures](#) de sciensano pour des informations plus détaillées

Note : Les codes jaune et orange correspondent respectivement à la première et deuxième des trois phases définies par le Baromètre Corona. Plus d'informations sur le baromètre peuvent être trouvées sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/barometre-corona/>

Cette ligne de temps présente en parallèle le nombre de nouveaux cas COVID-19 confirmés en Belgique et les principales mesures mises en œuvre au niveau national après la huitième vague, c'est-à-dire à partir du 12 septembre 2022.

La figure montre également les **stratégies de test** mises en œuvre pendant la période décrite. Ces stratégies sont adaptées au cours du temps en fonction de l'évolution de l'épidémie, de l'organisation des soins de santé en Belgique et des ressources disponibles à un moment donné.

Il est important de souligner que le nombre de cas diagnostiqués dépend de la stratégie de test.

Finalement, cette figure permet également de visualiser les dates de début des différentes phases de la campagne de vaccination pour la population belge et de comprendre comment cette stratégie a été implémentée.

Note: Cette ligne de temps a uniquement une visée descriptive et n'a pas pour objet d'estimer l'impact des différentes interventions.

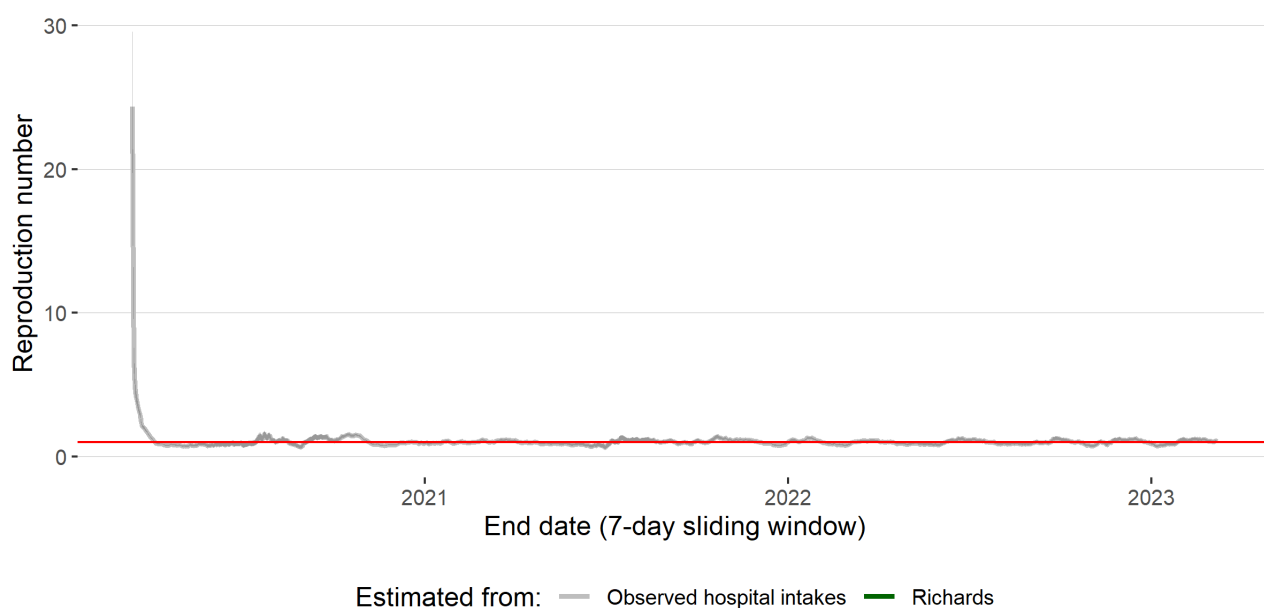
4. Modélisation

4.1. TAUX DE REPRODUCTION (R_t)

Le R_t est une estimation de la contagiosité qui est fonction du comportement humain à un moment précis et des caractéristiques biologiques des agents pathogènes (le virus). Une épidémie devrait se poursuivre si R_t a une valeur > 1 et diminuer si R_t est < 1 . Les valeurs de R_t présentées dans ce rapport sont estimées au moyen d'un modèle mathématique, développé par [Cori et al. \(2013\)](#) et adopté par Sciensano en collaboration avec l'UHasselt.

4.1.1. Taux de reproduction basé sur le nombre d'hospitalisations pour la Belgique

Le R_t estimé à partir des nouvelles hospitalisations est présenté ci-dessous sous forme de graphique et en tableau.



Taux de reproduction	Estimation médiane	Intervalle de confiance à 95 %
R_t (02/03/23 au 08/03/23)	1,052	0,987-1,120

4.1.2. Taux de reproduction basé sur le nombre de cas pour la Belgique, par province, pour la Région bruxelloise et pour la communauté germanophone

Ces estimations sont basées sur le nombre de nouveaux cas diagnostiqués par des tests de laboratoire.

	Estimation médiane	Limite inférieure (quantile 2.5)	Limite supérieure (quantile 97.5)
Belgique	1,057	1,037	1,077
Antwerpen	0,954	0,911	0,999
Brabant wallon	1,208	1,058	1,367
Hainaut	1,171	1,090	1,254
Liège*	1,197	1,106	1,292
Limburg	1,130	1,062	1,199
Luxembourg	1,123	0,958	1,302
Namur	1,308	1,170	1,453
Oost-Vlaanderen	1,035	0,992	1,079
Vlaams-Brabant	1,027	0,969	1,088
West-Vlaanderen	1,035	0,990	1,081
Région bruxelloise	1,080	0,984	1,181
Deutschsprachige Gemeinschaft	1,116	0,873	1,388

*Les estimations pour la province de Liège incluent les valeurs de la Communauté germanophone

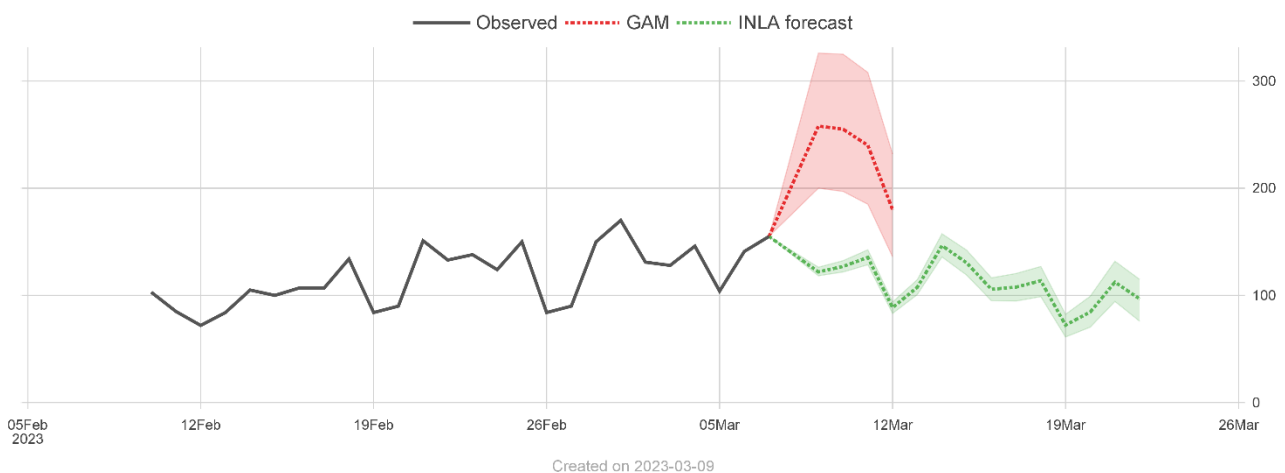
Il est important de souligner que les valeurs estimées dépendent des choix méthodologiques utilisés dans le programme de modélisation et dépendent de l'objectif recherché ou des limites liées aux données. Un modèle n'est pas meilleur qu'un autre. Ils se complètent mutuellement car ils permettent d'avoir une vision plus globale de l'évolution de l'épidémie en Belgique. Un avantage du R_t basé sur les hospitalisations est qu'il n'est pas affecté par les différences temporelles dans la (sous-)déclaration de cas, ce qui est le cas pour le R_t basé sur les nouveaux cas diagnostiqués. D'autre part, un avantage du R_t basé sur les nouveaux cas diagnostiqués est qu'il est plus sensible aux changements soudains du nombre de cas. Cependant, cette variabilité plus élevée entraîne également plus de difficultés concernant l'interprétation de cette estimation.

4.2. MODÈLE DE PRÉDICTION À COURT TERME POUR LES NOUVELLES HOSPITALISATIONS

Les prédictions ci-dessous sont basées sur deux modèles différents réalisés par l'Université d'Hasselt (GAM) et Sciensano (INLA). Ces modèles utilisent différents indicateurs tels que, par exemple, le nombre de cas confirmés, ou l'absentéisme, pour prédire le nombre de nouvelles hospitalisations de cas confirmés de COVID-19 pour les 14 prochains jours. Ces modèles utilisent des indicateurs multiples et différents, les prévisions qui en résultent peuvent donc varier. Plus de détails sur les modèles ainsi que des analyses supplémentaires sont disponibles sur le [site epistat](#).

Dans la figure ci-dessous, la ligne noire montre le nombre de nouvelles hospitalisations observé et les lignes pointillées colorées indiquent les prévisions de chaque modèle. L'intervalle de confiance de chaque modèle est indiqué dans la couleur correspondante.

Short-Term Prediction Models



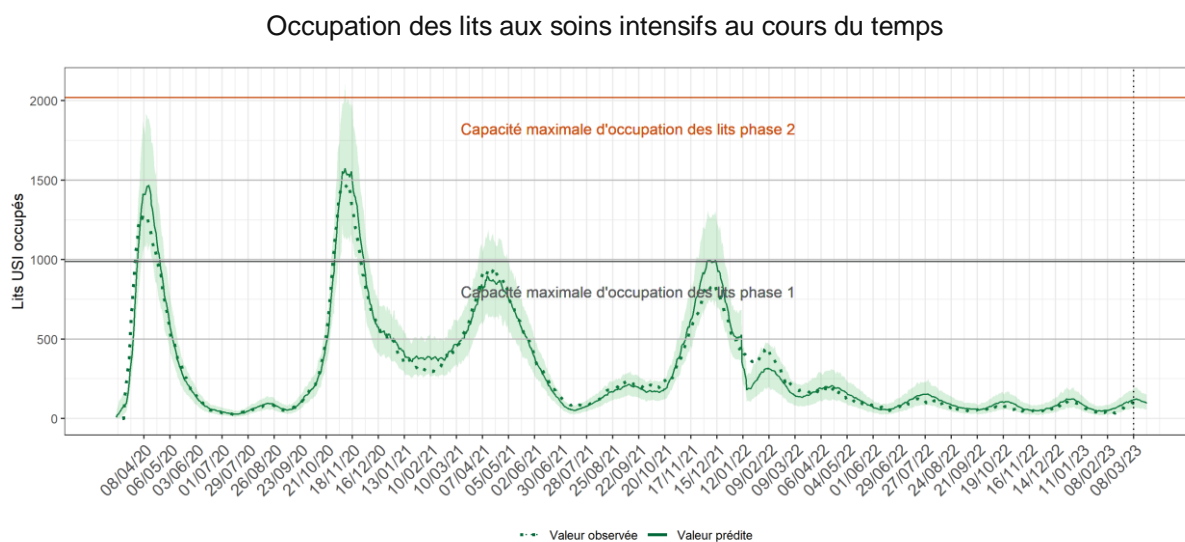
Une note explicative sur les modèles de prédiction utilisés ci-dessus est disponible via [ce lien](#).

4.3. MODÈLE DE PRÉDICTION DU TAUX D'OCCUPATION DES LITS EN SOINS INTENSIFS

La figure ci-dessous montre l'occupation des lits en soins intensifs. L'occupation des lits observée est indiquée par la ligne pointillée. Les prévisions (ligne pleine) et leur intervalle de confiance (zone vert clair) sont présentés jusqu'aux 14 jours à venir.

Le modèle utilise toutes les données disponibles jusqu'au moment présent et fournit la meilleure approximation possible sur base de toutes les valeurs observées. En conséquence, les valeurs de prédiction pour une période passée peuvent toujours évoluer.

Le nombre de lits de soins intensifs disponibles en phases 1 et 2 (voir section 3.4) sont indiqués par les lignes horizontales correspondantes (Phase 1 ligne grise; phase 2 ligne rouge).



Les prévisions et leur intervalle de confiance à 95% pour le nombre de lits en soins intensifs occupés sont présentés ci-dessous jusqu'au 15 mars. Un éventuel dépassement de la capacité de l'USI est présenté en rouge.

Date	Valeur observée	Valeur prédite	2,5% IC	97,5% IC
2023-03-07	98	118	67	184
2023-03-08	104	117	69	186
2023-03-09		119	66	195
2023-03-10		122	71	191
2023-03-11		125	67	201
2023-03-15		113	62	175

5. Annexes

5.1. RÉSUMÉ DES INDICATEURS CLÉS

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs clés pour suivre l'évolution de l'épidémie. Ceux-ci sont présentés en trois catégories : les indicateurs d'intensité concernant les cas diagnostiqués et les tests effectués, les indicateurs de sévérité concernant les hospitalisations et les décès et les indicateurs de vaccination. Ces indicateurs sont présentés par semaine de calendrier pour les quatre dernières semaines écoulées.

Indicateur	6/2-12/2	13/2-19/2	20/2-26/2	27/2-5/3
Indicateurs d'intensité				
Moyenne journalière de nouveaux cas ^(a)	917	1 287	1 397	1 556
Temps de doublement ^(b)	19	14	59	45
Taux de reproduction ^(c)	1,138	1,167	1,040	1,057
Nombre de tests effectués pour 100 000 hab.	345	391	362	375
Taux de positivité ^(a)	17,4%	21,4%	25,2%	27,1%
Incidence sur 14 jours des cas confirmés pour 100 000 hab. ^(d)	98	133	162	178
Indicateurs de sévérité				
Moyenne journalière de nouvelles admissions à l'hôpital de patients COVID-19 ^(a)	80	103	124	131
Incidence sur 7 jours des hospitalisations pour COVID-19 pour 100 000 hab. ^(d)	4,83	6,22	7,51	7,93
Nombre de lits d'hôpital occupés par des patients COVID-19 ^(e)	1 070	1 388	1 653	1 838
Nombre de patients COVID-19 en USI ^(e)	43	42	72	93
Taux d'occupation de lits USI accrédités par des patients COVID-19 ^(f)	2%	2%	4%	5%
Moyenne journalière de décès COVID-19	6	8	9	7
Moyenne journalière de décès COVID-19 des résidents de maison de repos ^(a)	1	2	2	1
Indicateurs de vaccination				
Pourcentage de la population ayant reçu une dose au cours des 6 derniers mois	05/12/2022	02/01/2023	30/01/2023	27/02/2023
Population générale	32,9%	32,7%	32,6%	32,2%
18-64 ans	31,5%	31,7%	31,7%	31,4%
65-84 ans	70,3%	69,5%	69,2%	68,4%
85 ans et plus	65,7%	60,0%	58,9%	56,3%
Efficacité vaccinale (1ère dose de rappel, 65 ans et +)	0-49 jours	50-99 jours	100-149 jours	150-199 jours
Infection symptomatique	52,5%	40,3%	28,5%	20,5%
Hospitalisation	77,5%	70,5%	68,1%	64,3%
USI	84,8%	76,6%	81,3%	80,6%

^(a) Moyenne sur 7 jours. Cette moyenne est calculée sur base des données totalement consolidées au le dernier jour de la semaine écoulée (dimanche).

^(b) Le temps de doublement (en orange) est une mesure de la croissance exponentielle. Il représente le temps nécessaire pour que le nombre de cas diagnostiqués voit sa valeur doubler. Le temps de réduction de moitié (en vert), au contraire, indique le temps nécessaire pour que le nombre de cas diagnostiqués voit sa valeur diminuer de moitié.

^(c) Taux de reproduction calculé sur base du nombre de nouveaux cas diagnostiqués par des tests de laboratoire. Le taux de reproduction présenté est celui calculé le dernier jour de la semaine écoulée (dimanche).

^(d) Cette incidence est calculée sur base des données totalement consolidées au dernier jour de la semaine écoulée (dimanche).

^(e) Données concernant le dernier jour de la semaine écoulée (dimanche).

^(f) Ce taux est calculé sur base des données totalement consolidées au dernier jour de la semaine écoulée (dimanche). Le nombre total de lits USI accrédités en Novembre 2020 était de 1992 lit pour la Belgique. Ceci comprend à la fois les lits USI mis à disposition des patients COVID-19 et les lits USI disponibles pour les autres patients.

5.2. NOMBRE DE PERSONNES DIAGNOSTIQUÉES (PCR ET ANTIGÈNE) ENTRE LE 30 JANVIER 2023 ET LE 8 MARS 2023, PRÉSENTÉ PAR JOUR ET MOYENNE PAR SEMAINE

Date	Cas confirmés	Nombre de nouveaux cas par semaine et période de 7 jours pour les cinq dernières semaines
30/01/23	1 106	
31/01/23	785	
01/02/23	881	4 952 cas au cours de cette période de 7 jours
02/02/23	829	Soit 707,4 cas en moyenne par jour
03/02/23	771	Soit une incidence sur une semaine de 42,7/100 000 habitants
04/02/23	357	
05/02/23	223	
06/02/23	1 513	
07/02/23	1 039	
08/02/23	1 004	6 418 cas au cours de cette période de 7 jours
09/02/23	1 085	Soit 916,9 cas en moyenne par jour
10/02/23	986	Soit une incidence sur une semaine de 55,4/100 000 habitants
11/02/23	449	
12/02/23	342	
13/02/23	2 076	
14/02/23	1 507	
15/02/23	1 508	9 008 cas au cours de cette période de 7 jours
16/02/23	1 495	Soit 1 286,9 cas en moyenne par jour
17/02/23	1 427	Soit une incidence sur une semaine de 77,8/100 000 habitants
18/02/23	594	
19/02/23	401	
20/02/23	2 336	
21/02/23	1 742	
22/02/23	1 627	9 778 cas au cours de cette période de 7 jours
23/02/23	1 567	Soit 1 396,9 cas en moyenne par jour
24/02/23	1 462	Soit une incidence sur une semaine de 84,4/100 000 habitants
25/02/23	626	
26/02/23	418	Soit 11,4% d'augmentation entre les deux périodes
27/02/23	2 622	Soit une incidence sur une période 14 jours de 178,4 nouveaux cas/100 000 habitants
28/02/23	1 868	
01/03/23	1 754	10 889 cas au cours de cette période de 7 jours
02/03/23	1 791	Soit 1 555,6 cas en moyenne par jour
03/03/23	1 685	Soit une incidence sur une semaine de 94,0/100 000 habitants
04/03/23	669	
05/03/23	500	
06/03/23	3 000	
07/03/23	1 523	Les données rapportées pour les derniers jours nécessitent invariablement une consolidation progressive, expliqué entre autres par le délai entre le prélèvement et le rapportage.
08/03/23	10	

Note: Ces données journalières peuvent également être consultées sur la plateforme interactive [epistat](https://www.epistat.be/). Elles sont mises à jour quotidiennement (7/7).

5.3. NOMBRE DE TESTS RÉALISÉS ENTRE LE 30 JANVIER 2023 ET LE 8 MARS 2023, PRÉSENTÉ PAR JOUR ET MOYENNE PAR SEMAINE

Date	Nombre de tests	
30/01/23	6 475	
31/01/23	7 122	
01/02/23	6 323	
02/02/23	6 330	38 625 tests au cours de la semaine, soit 5 518/jour
03/02/23	6 365	
04/02/23	3 514	
05/02/23	2 496	
06/02/23	7 032	
07/02/23	7 308	
08/02/23	6 321	
09/02/23	6 478	39 962 tests au cours de la semaine, soit 5 709/jour
10/02/23	6 208	
11/02/23	3 981	
12/02/23	2 634	
13/02/23	7 765	
14/02/23	8 377	
15/02/23	7 375	
16/02/23	7 581	45 337 tests au cours de la semaine, soit 6 477/jour
17/02/23	7 065	
18/02/23	4 286	
19/02/23	2 888	
20/02/23	7 311	
21/02/23	8 149	
22/02/23	6 935	
23/02/23	6 911	41 979 tests au cours de la semaine, soit 5 997/jour
24/02/23	6 295	
25/02/23	3 860	
26/02/23	2 518	
27/02/23	8 018	
28/02/23	8 046	
01/03/23	7 150	
02/03/23	6 789	43 412 tests au cours de la semaine, soit 6 202/jour
03/03/23	6 809	
04/03/23	3 942	
05/03/23	2 658	
06/03/23	8 290	Les données des derniers jours ne sont pas encore complètes. Il faut quelques jours pour que tous les tests soient signalés à Sciensano.
07/03/23	8 464	
08/03/23	126	

5.4. NOMBRE DE PERSONNES HOSPITALISÉES ENTRE LE 2 FÉVRIER 2023 ET LE 8 MARS 2023, PRÉSENTÉ PAR JOUR ET MOYENNE PAR SEMAINE

Date	Nombre de nouvelles admissions pour COVID-19 /jour*		Nombre de nouvelles admissions avec COVID-19 /jour**	Nombre sorties /jour	Nombre patients hospitalisés	Nombre patients COVID confirmés en USI
02/02/23	73		60	90	865	47
03/02/23	57		77	112	885	47
04/02/23	66	474 nouvelles hospitalisations Soit 67,7/jour en moyenne	56	116	872	39
05/02/23	50		39	38	918	38
06/02/23	57		53	49	949	43
07/02/23	86		83	144	950	36
08/02/23	85		73	116	977	43
09/02/23	72		70	135	974	40
10/02/23	103		75	128	1 011	41
11/02/23	85	621 nouvelles hospitalisations Soit 88,7/jour en moyenne	58	128	1 010	37
12/02/23	72		43	53	1 070	43
13/02/23	84		85	43	1 164	48
14/02/23	105		104	152	1 215	43
15/02/23	100		110	178	1 231	36
16/02/23	107		88	157	1 261	33
17/02/23	107		91	143	1 295	40
18/02/23	134	806 nouvelles hospitalisations Soit 115,1/jour en moyenne	65	162	1 323	39
19/02/23	84		74	82	1 388	42
20/02/23	90		121	83	1 483	47
21/02/23	151		97	197	1 540	56
22/02/23	133		105	185	1 589	60
23/02/23	138		81	187	1 642	68
24/02/23	124		108	216	1 613	68
25/02/23	150	906 nouvelles hospitalisations Soit 129,4/jour en moyenne	95	219	1 612	66
26/02/23	84		52	85	1 653	72
27/02/23	90		83	90	1 724	75
28/02/23	150		120	243	1 729	82
01/03/23	170		116	253	1 758	77
02/03/23	131		103	220	1 737	80
03/03/23	128		93	206	1 747	78
04/03/23	146	961 nouvelles hospitalisations Soit 137,3/jour en moyenne	102	238	1 744	85
05/03/23	104		81	76	1 838	93
06/03/23	141		93	98	1 938	101
07/03/23	155		114	246	1 948	98
08/03/23	156		114	204	2 015	104

* Hospitalisations en raison de COVID-19.

** Hospitalisations pour une autre raison mais test COVID-19 positif dans le cadre d'un screening.

5.5. NOMBRE DE PERSONNES DÉCÉDÉES ENTRE LE 30 JANVIER 2023 ET LE 8 MARS 2023, PRÉSENTÉ PAR JOUR ET MOYENNE PAR SEMAINE

Date	Décès total	
30/01/23	2	
31/01/23	6	
01/02/23	4	
02/02/23	2	36 décès au cours de la semaine, soit 5,1/jour
03/02/23	4	
04/02/23	9	
05/02/23	9	
06/02/23	7	
07/02/23	3	
08/02/23	6	40 décès au cours de la semaine, soit 5,7/jour
09/02/23	6	
10/02/23	8	
11/02/23	3	
12/02/23	7	
13/02/23	5	
14/02/23	10	
15/02/23	6	53 décès au cours de la semaine, soit 7,6/jour
16/02/23	7	
17/02/23	9	
18/02/23	5	
19/02/23	11	
20/02/23	11	
21/02/23	5	
22/02/23	7	61 décès au cours de la semaine, soit 8,7/jour
23/02/23	13	
24/02/23	7	
25/02/23	7	
26/02/23	11	
27/02/23	8	
28/02/23	9	
01/03/23	12	49 décès au cours de la semaine, soit 7,0/jour
02/03/23	6	
03/03/23	3	
04/03/23	3	
05/03/23	8	
06/03/23	0	
07/03/23	0	
08/03/23	0	

5.6. NOMBRE ET POURCENTAGE DE PERSONNES NON VACCINÉES POUR COVID-19, PAR RÉGION ET TRANCHE D'ÂGE

Le tableau ci-dessous présente le nombre et le pourcentage de personnes non vaccinées par région et par groupe d'âge, pour la période du 20 février au 05 mars 2023.

Groupe d'âge		Belgique	Bruxelles	Flandre	Wallonie
0-11	% non vaccinés	83,7%	95,3%	75,7%	93,2%
	Nombre non vaccinés	1 268 880	178 414	642 665	447 801
12-17	% non vaccinés	23,8%	53,8%	13,5%	31,3%
	Nombre non vaccinés	190 675	46 469	60 964	83 242
18-64	% non vaccinés	12,8%	26,3%	7,8%	17,0%
	Nombre non vaccinés	892 838	207 823	310 205	374 781
65-84	% non vaccinés	4,9%	12,6%	2,5%	7,8%
	Nombre non vaccinés	93 895	16 931	29 210	47 713
85+	% non vaccinés	4,3%	10,3%	1,9%	8,0%
	Nombre non vaccinés	14 651	2 642	4 181	7 815

Les dénominateurs utilisés pour ces calculs sont les chiffres de la population belge au 01/01/2022 publiés par STATBEL. Une correction a été appliquée pour les personnes vaccinées et également décédées avant cette date afin de calculer la couverture vaccinale dans les différents groupes. La méthode utilisée est décrite dans la question 10.4 des [questions fréquemment posées](#)